N° 173-18 Mars 1934. 1 fr. Tous les Dimanches.

POLICE MAGAZINE

Lire, pages 3 et 4, notre sensationnelle enquête auprès de trois voyantes parisiennes et d'un fakir sur la mort d'Albert Prince. Lire, page 13, les détails sur l'enquête en cours.

A HUIS CLOS
— Causes Salées —

La femme-volcan.

Il est assez difficile, au fond, de savoir pourquoi Mme D... a assigné devant le tribunal correctionnel de cette grande ville du Nord celle qui fut longtemps son amie intime.

La citation parle de coups et blessures consécutifs à une violente dispute qui a commencé dans la maison de la défenderesse et s'est achevée dans la rue, devant des témoins.

Ceux-ci ont assisté à un assez joli pugilat, mais la plaignante, du moins dans l'acte introductif d'instance, semble insister beaucoup plus sur la cause du différend que sur l'effet, encore que la susdite cause soit de celles qu'on ne peut guère poursuivre sans s'entourer de beaucoup de précautions.

Les débats vont heureusement mettre un peu de lumière dans cette lanterne ténébreuse.

Voilà Mme D... à la barre.

C'est une grosse personne, mise avec soin ; elle a des gants de filoselle et elle en retire un pour jurer qu'elle s'appelle Adèle Hortense, qu'elle n'a pas de profession et qu'elle est âgée de trente-neuf ans à peu près...

— Veuillez, l'invite le président, nous expliquer les circonstances qui ont précédé les coups que vous prétendez avoir reçus de la dame J...

— Il faut vous dire, monsieur, d'abord que je vis avec un homme tout ce qu'il y a de bien. Il est négociant en charbons. Dans les temps, j'ai été mariée et je suis mère de deux fils. De plus j'ai recueilli dans ma maison, ou plutôt dans celle de mon ami, un neveu, le fils de ma propre sœur défunte. Autour de moi, il y a donc un homme mûr, il a quarante-quatre ans et trois garçons dont le plus âgé à vingt ans et le plus jeune dix-sept. Bon ! maintenant j'avais aussi une amie, Mme Andrée J... Celle-là, c'est une hypocrite et une mijaurée !

— Réservez vos qualificatifs, madame. Vous êtes devant le tribunal pour exposer des faits et non pour déverser des injures sur votre adversaire !

— Monsieur le Président, quand une femme se conduit dans un intérieur convenable comme l'a fait celle-là, eh bien ! elle n'a pas volé d'être traitée... comme je viens de le faire.

— Encore faudrait-il, pour que le tribunal puisse apprécier, que vous ayez achevé votre déposition. Quels sont les torts de la défenderesse vis-à-vis de vous ?

La forte personne se recueille. On la sent éperdue, partagée entre le désir de donner cent détails qui montreraient combien elle eut raison de se plaindre et la gêne que va lui procurer l'étalage brutal des scènes dont elle fut témoin.

Mais le sentiment de la vengeance l'emporte enfin.

— Je vais tout vous dire, messieurs. Andrée, divorcée d'avec son mari, lequel avait fini par être dégoûté de ses dévergondages, était reçue chez nous, parce que je croyais que l'âge lui avait mis du plomb dans la tête. Mais, un jour, je m'aperçus que l'aîné de mes fils, Jean, un très bon sujet, travailleur, sérieux et tout, se dévergondait. Il sortait souvent le soir, rentrait tard, devenait maigre, enfin il se révélait une forte tête lorsque je voulais lui faire de la morale. Mais je ne savais pas ce qui me l'avait rendu comme cela. Hélas ! je ne devais pas tarder à l'apprendre. Un samedi, mon Jean était sorti après le dîner, mon ami et les deux autres garçons étaient allés au cinéma. Je me trouvais seule, et, pour me distraire aussi, je me décidai à sortir de mon côté en allant dire bonsoir à Mme Andrée J... En passant sur la Grand'-Place, devant le Café des Beaux Arts, je vois à la terrasse un couple, et dans ce couple je reconnais Jean et cette femme. Sans hésiter, je vais droit sur eux. Ils deviennent pâles, puis ils se mettent à me raconter une histoire à dormir debout... qu'ils s'étaient rencontrés tout à fait par hasard, qu'elle lui avait offert quelque chose, vu la chaleur, bref, un tas de mensonges cousus de fil blanc.

« Je ramenai mon fils avec moi, et, à force de supplications de ma part, il finit par me dire la vérité : Mme J..., l'avait attiré depuis longtemps chez elle, et elle lui avait enseigné l'amour avec un tel art que le gamin l'avait, comme on dit, dans le sang. Il ne pouvait plus se passer de la voir. Il en aurait plutôt perdu le boire et le manger.

« Je ne sais pas, monsieur le Président, s'il y a des lois pour punir les actions de cette espèce. Mais, moi, je n'entendais pas voir mon fils tourner mal sous l'influence de cette... de cette vilaine femme. Après avoir réfléchi longuement, je décidai d'en parler à mon neveu, qui plus âgé que Jean et bien raisonnable aussi, pouvait peut-être obtenir de lui par persuasion ce que j'étais incapable de lui arracher.

« Le lendemain, je raconte la chose à Gaston, il me promet d'intervenir et j'attends. Hélas ! le résultat ne fut guère fameux. Huit jours plus tard les deux cousins, également enflammés, fréquentaient tous deux chez Mme J..., et je sus par des voisins qu'il s'en passait de vertes et de pas mûres dans le logement de la dame. Notamment qu'on la voyait par la fenêtre aux légers rideaux, en costume extra mince danser aux sons d'un pick-up, tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre des garçons, puis que c'étaient des séances de beuverie, des chants, des rires, enfin toute la séquelle des plaisirs qui font perdre l'esprit à la jeunesse !

« Le plus terrible c'est que mon fils et mon neveu se disputaient les faveurs de cette folle, et il leur arrivait parfois de se battre en cachette à son sujet. Mais cela ne les empêchait pas de retourner vers elle ensemble et de s'y livrer à toutes sortes d'excentricités. Cela dura jusqu'au jour où mon ami eut vent de la chose. « Je vais arranger cette affaire-là, me dit-il. Laisse-moi réfléchir, et je finirai bien par trouver un moyen de mettre ton amie à la raison ainsi que les enfants ! » Quelques jours encore se passèrent, mais M. B... ne m'avait encore rien dit ! Enfin, un matin, il me prit à part : « Ça y est, me dit-il, j'ai obligé Andrée à rompre avec les petits. Mais, comme on a beaucoup trop jasé là-dessus dans la ville, aussi bien pour nous que pour cette malheureuse femme qui, entre parenthèses, regrette beaucoup d'avoir cédé à un moment d'entraînement, il va falloir que nous ayons l'air de ne pas lui tenir grief. On va donc l'inviter à dîner et tout le monde croira qu'il ne s'est rien passé de grave entre nous. » Moi, bêtement, j'accepte. Je fais bonne mine à Mme J..., je la prie même de revenir quand cela lui ferait plaisir.

« Messieurs, quinze jours plus tard, en rentrant chez moi le soir, au retour d'une course qui devait me retenir plus longtemps que je ne l'avais prévu, je trouvai cette femme en chemise dans ma chambre, avec mon ami !

« Le plus fort, c'est que j'avais dû attendre plus de cinq minutes à la porte, même que j'avais entendu des bruits qui en disaient long.

« C'est à la suite de ça, et pour conserver l'homme qui me fait vivre (*sic*), que j'ai été chez cette... cette dévergondée pour lui dire ses quatre vérités.

« Et, ce n'est que devant ses menaces que je me suis un peu échauffée, car j'avais résolu de ne pas faire de scandale.

« Je ne réclame rien pour les coups qu'elle m'a donnés ; je demande seulement que vous la mettiez un peu en prison pour lui apprendre à ne pas séduire les hommes qui ne sont pas pour elle !

Mme J... ne conteste pas les faits. Mais elle déclare qu'elle n'a frappé son adversaire que parce qu'elle s'est crue en état de légitime défense.

Le tribunal n'ayant à juger que des coups et blessures condamne la femme-volcan à vingt-cinq francs d'amende et cent francs de dommages et intérêts. C'est peu pour punir un tel dévergondage.

J. C.

Amour à la cravache

Comme dans la plupart des affaires venant sur citation directe, avec constitution de partie civile, il y a un plaideur de chaque côté de la barre aux confessions, un avocat derrière chaque plaideur, beaucoup de monde derrière les avocats, parce que, au Palais, quand il se déroule une affaire sortant un peu du banal, cela se propage dans les couloirs avec la rapidité d'une inondation.

Le demandeur est en l'espèce une assez jolie femme, très maquillée, recouverte d'une splendide fourrure et chaussée de bottes d'une forme particulière.

Ces bottes, si le président y prêtait attention, et surtout si cet honorable magistrat fréquentait certains milieux aussi louches que révoltants, ces élégantes gaines de cuir ajustées comme des guêtres, brillantes, souples et garnies de talons démesurés, l'inciteraient à penser que celle qui les porte a des mœurs d'un genre très spécial.

Mais, en correctionnelle, le temps des considérations générales est limité. Il faut faire vite et bien, juger raisonnablement et sans s'arrêter aux bagatelles de la sorte.

La plaignante, dame Solange T..., est priée de développer ses arguments :

— Messieurs, j'ai assigné devant vous le sieur H... que j'avais rencontré au dancing. Sur ses affirmations, d'après son attitude, ses manières, sa prestance, je crus avoir affaire à un homme du monde, à un gentleman. Je l'autorisai à me venir voir chez moi, rue du Colonel-Moll, et après quelques visites, plusieurs sorties effectuées en sa compagnie, je crus à ses déclarations d'amour et je devins sa maîtresse. Pendant quatre mois, nos rapports demeurèrent, je ne dirais pas charmants, mais heureux, sans gros nuage, sans réelle mésentente. Puis, progressivement, les exigences de M. H... se développèrent. Loin d'être jaloux, il se montra à l'opposé, fervent disciple de la théorie du partage, et, un beau soir, il me déclara que ce serait sans déplaisir qu'il me verrait prendre, en même temps que lui, un second amant.

Il s'agissait, en l'occurrence, d'un jeune mulâtre trouvé au bal nègre d'une rue voisine de l'École Polytechnique.

« Ce jeune homme, littéralement « raccroché » par M. H..., dut écouter sa proposition, et il s'y serait peut-être rallié, si je n'avais mis une opposition radicale à ce projet excessif.

« Nous rentrâmes donc seuls chez moi, mais il était visible que mon compagnon, peut-être un peu gris, prenait fort mal la chose. Une fois dans ma chambre, il me reprocha avec véhémence mes mœurs de « provinciale », puis, sa colère montant, il attrapa une canne souple, une sorte de jonc, sur la panoplie de mon boudoir et m'en frappa avec une énergie farouche.

A ce moment, le visage de M. H..., demeuré jusque-là impassible, s'orne d'un demi-sourire, tandis qu'une lueur fugace fait briller ses yeux sombres et profondément abrités sous une arcade sourcilière épaisse et touffue.

— Dans les jours qui suivirent, continue la plaignante, mon ami sembla se rappeler avec opiniâtreté la correction dont il m'avait si libéralement fait hommage. De nombreuses libations lui parurent, cependant, indispensables pour renouveler la cérémonie, et, faute de motif, M. H..., après avoir cette fois décroché de ma panoplie, une cravache me proposa de s'en servir selon les théories d'un grand et pernicieux philosophe. J'essayai de l'en dissuader, mais, dans la crainte de voir la surexcitation nerveuse de mon amant tourner à la colère, je consentis à subir le traitement à la condition qu'il ne frapperait pas trop fort.

« Hélas ! ce manque de volonté de ma part, devait me coûter cher.

« M. H..., fort du précédent, m'obligea dès le lendemain à recevoir la ration de coups indispensable à le satisfaire. Puis il aggrava la chose en exigeant que je me déshabille. Enfin il arriva que j'eus bientôt affaire à un véritable monomane, et c'est à bout de forces, le corps couvert d'ecchymoses dûment constatées par deux médecins que je viens, aujourd'hui, messieurs, réclamer des dommages et intérêts à mon adversaire... Je demande cinquante mille francs !

Un trio de juges correctionnels est habitué à en voir, comme l'on dit, et à en entendre de toutes les nuances imaginables.

La surprise n'est jamais bien grande lorsque l'affaire sort d'un dossier étudié au préalable. Elle est quelquefois drôle quand, dans un procès sur citation directe, les parties développent en détail ce qui n'est que très succinctement exposé sur l'acte introductif d'instance. Celle que ressentit le tribunal après avoir ouï dame Solange T... fut si visible que l'auditoire crut devoir la partager avec ampleur.

Enfin revenu aux réalités, le président s'empresse de réclamer des éclaircissements

— Vous ne me ferez pas croire, madame, que vous auriez accepté, ne serait-ce que passivement et de gaieté de cœur, osant ainsi m'exprimer, de tels traitements, si vous n'y aviez trouvé vous-même disons un intérêt quelconque. Ce n'est pas après des semaines qu'il fallait vous plaindre et rompre avec H..., car j'imagine que vous n'êtes plus sa concubine ?

— Je me suis séparée de monsieur il y a un mois et demi, je vous le répète, lorsque je ne me sentis plus le courage d'endurer le supplice qu'il prétendait m'imposer.

— Et combien de temps s'écoula exactement entre la première distribution de coups et cette rupture ?

Mme Solange T... consulte longuement sa mémoire avant de répondre.

— Environ un mois... Mais j'espérais que M. H... se lasserait vite... Enfin, ce n'est que dans les derniers temps, lorsqu'il se mit à frapper comme un furieux, que je perdis toute illusion et me décidai à prendre un parti décisif.

Cette défense où il y a évidemment une part de vérité ne satisfait pas le tribunal.

Se tournant alors vers le défendeur, le président lui demande d'exposer son point de vue.

— Je reconnais les faits, déclare l'interpellé sans hésitation. Mais je n'ajouterai qu'un mot : Madame aimait à être ainsi battue.

Puis, avec une certaine rancœur :

— C'est probablement parce que je refusai de partager plus intimement ce plaisir si particulier, et aussi parce qu'elle trouva sans doute un autre partenaire plus acharné, qu'elle me signifia son désir de rompre... Mais je ne m'attendais pas à ce qu'elle me traînât en justice pour ces faits déjà anciens. Il y a là, je le crois, une sorte de vengeance à retardement. Et je fais toutes réserves quant à l'origine exacte des blessures, traces et ecchymoses dont elle entend obtenir un dédommagement... en espèces... Rien ne prouve que j'en sois l'auteur, étant donné que celui ou ceux qui m'ont succédé peuvent fort bien en prendre la responsabilité totale.

Les juges, malgré la subtile plaidoirie de l'avocat de la plaignante, se rangent à l'opinion de M. H...

Et, comme ils ne peuvent sciemment qualifier de coups et blessures les traces laissées par l'instrument cher à certains passionnés, ils déboutent Mme T... et la condamnent aux dépens.

J. C.

BONS A TOUT FAIRE

Que ne dirait-on pas en France si nos agents se pliaient bénévolement aux obligations qu'acceptent leurs collègues d'Angleterre ? Lors d'un récent concours de patinage près de Cambridge, ce furent des policemen qui furent chargés d'aller disposer les buts sur la glace et de les garder. (*K.*)

Bientôt :

Chez les Trafiquants de titres suspects.

Direction - Administration - Rédaction
30, rue Saint-Lazare, PARIS (IXe)
Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE	Un an (avec primes)	50 fr.
	Un an (sans prime)	37 fr.
	Six mois	26 fr.
ÉTRANGER	Un an	65 fr.
	Six mois	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

La mort tragique d'Albert Prince

VUE PAR LES VOYANTES ET UN FAKIR

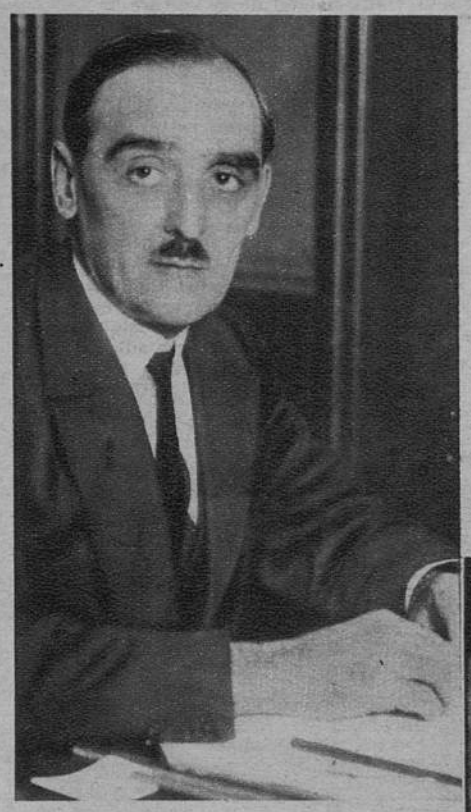

M. Albert Prince à son bureau de travail. (H. M.)

Les hommes cherchent la vérité avec leurs moyens officiels d'information. Police et Justice, par déductions, raisonnements et enquêtes, s'efforcent de découvrir les secrets criminels.

Présentement, la terrible affaire du trépas tragique de M. Prince leur a offert et leur offre un problème angoissant à déchiffrer.

La méthode et l'habileté des magistrats sont à l'œuvre.

Mais n'est-il point d'autres procédés d'investigation que la science n'admet pas officiellement et qui, cependant, s'imposent à la curiosité humaine ?

N'est-il point des êtres doués de ce qu'on appelle la connaissance supra-normale, c'est-à-dire celle qui consiste à déchiffrer l'inconnu ? N'est-il pas des exemples fameux de « voyantes » et de « chiromanciennes » qui ont pu lire dans le livre indéchiffrable ?

Les annales judiciaires, précisément, nous offrent un exemple devenu historique.

Ainsi la célèbre affaire Gouffé.

Ce crime qui fut l'assassinat d'un huissier parisien par Ayraud et sa maîtresse, Gabrielle Bompart, avait été, au moment où la Sûreté s'épuisait en vains efforts, exactement décrit par une pythonisse qui déclara avoir « vu » le cadavre dans une malle. Ce qui fut négligé d'abord et reconnu exact quelques semaines plus tard.

N'était-il pas intéressant, utile aussi peut-être, de rechercher ainsi quel avait pu être le sort de l'infortuné conseiller à la Cour Prince ?

Je suis allé le demander à quelques-unes des pythonisses les plus célèbres de la capitale. J'ai cru devoir même interroger un fakir. Et, de toutes les déclarations recueillies, nous pouvons tenter, par une minutieuse confrontation des réponses, de reconstituer le drame qui a passionné et angoissé le pays.

Pourquoi l'inexplicable don de seconde vue n'expliquerait-il pas l'inexplicable tragédie ?

« Un assassinat... des gens qui tremblent », dit Mlle Lenormand.

J'ai voulu recueillir d'abord les méditations de Mlle Lenormand, dont il est superflu de parer le nom d'adjectifs laudatifs. Elle exerce son art depuis 1898. Elle l'exerce dans le même petit et modeste logement de ses débuts. Et, cependant, cet humble escalier de bois noir, dans cette vieille maison de la rue du Bac, a été gravi par les illustrations les plus hautes de la politique, de la littérature et du monde. On dit même que des têtes couronnées se sont inclinées devant la science psychique de la maîtresse du lieu. Dans le minuscule et poudreux salon d'attente, toujours peuplé de curiosités pressantes et d'inquiétudes impatientes, est affiché, dans un petit cadre de bois, un témoignage de reconnaissance de M. Émile Loubet, ancien président de la République française.

Mais la renommée de Mlle Lenormand a-t-elle besoin de cette haute attestation ?

On s'étonne seulement, après tant de succès, de la modestie de son installation. Il faut savoir qu'une « voyante » véridique et sincère attache une importance capitale aux lieux où s'exerce sa voyance. Mlle Lenormand ne voudrait à aucun prix changer le local et l'agencement qui sont les plus propres à ses occupations psychiques.

— Je suis, me dit-elle, ici depuis trente-cinq ans.

Elle est assise en face de moi, dans son tout petit cabinet de consultation qui ne laisserait pas de place pour une troisième personne. Devant elle, sur le tapis de velours rouge d'une table, reposent ses mains dont j'admire la finesse.

Mlle Lenormand est restée étonnamment jeune. Mais ce que j'admire le plus en elle, ce sont ses yeux, d'extraordinaires yeux bleus, d'une clarté et d'une onde qui appartiennent vraiment à l'au-delà.

Je pose ma question à Mlle Lenormand :

— Que voyez-vous dans l'affaire Prince ?

La voyante me répond :

— Pour vivre heureux, vivons cachés. Je ne cherche pas une publicité qui m'apparaîtrait fâcheuse de toute manière et surtout à l'occasion d'un tel drame.

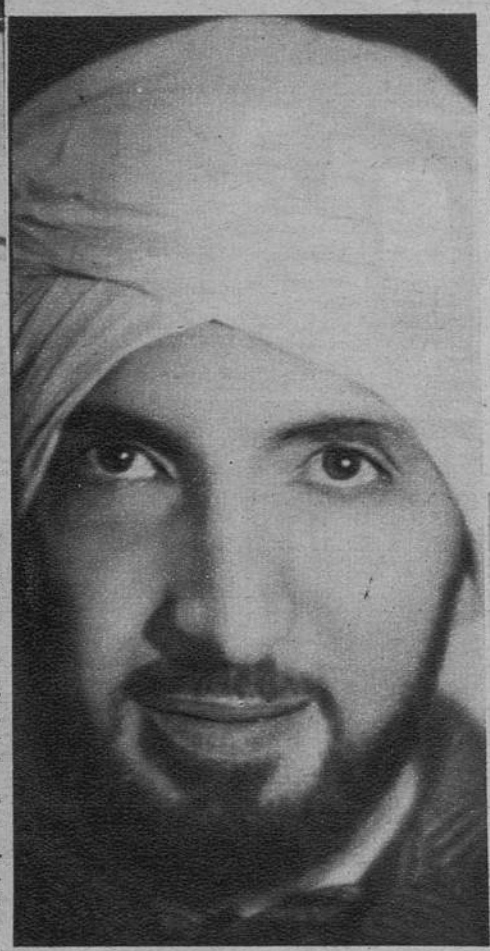

Le fakir Birman (Studio Phébus.)

— N'estimez-vous pas que votre clairvoyance peut servir à la découverte de la vérité ? Et, à ce titre, ne croyez-vous pas qu'il est de votre devoir de parler ?

— La justice ne connaît pas et ne reconnaît pas la faculté de voyance. Je ne serai donc pas consultée par un magistrat, auquel cas j'aurais le devoir d'apporter ma contribution.

— Apportez-le au journaliste. Ainsi, elle pourra servir encore la cause de la vérité.

J'ai cependant quelque scrupule. Vais-je demander à Mlle Lenormand d'entrer en sommeil, comme elle le fait, en dehors de ses tarots, lors de ses consultations difficiles ?

C'est inutile, car elle-même m'avoue :

— Je connais l'affaire. Je ne veux pas dire que je la connais par les journaux. Elle s'est imposée à moi.

— Et vous y avez employé déjà vos facultés ?

— Oui. Je vous confierai qu'on est déjà venu me demander, au nom de la presse, le fruit de mes cogitations. Je n'ai rien dit.

— Ne feriez-vous pas une exception pour *Police-Magazine* ?

Mlle Lenormand a trop de complaisance pour se refuser plus longtemps à mon insistance. Et, en dépit de la foule qui assiège son habitation et reflue jusque dans son couloir, elle se décide à parler. Je note tout de suite ce détail, essentiel, que j'aurai l'occasion de retrouver au cours d'autres consultations : sa parole, qui est d'abord celle d'une ordinaire conversation, bientôt précipite son débit, devient plus saccadée et, semble-t-il, comme inconsciente, et poussée par une force intérieure. Je la rapporte exactement telle que je l'ai entendue.

— La mort de M. Prince ? Oui, c'est un assassinat.

— Voyez-vous l'assassin ?

— L'assassin ? Je dis les assassins. Vous entendez bien ? « Les assassins ».

Et, après une seconde :

— Je vois des gens qui tremblent... qui tremblent...

— Où les voyez-vous ?

— Ce sont des gens de la politique... Je les ai vus à la Chambre, ou dans ses alentours. Ils sont là...

— Cet assassinat se rapporte donc à l'affaire Stavisky ?

— Aucun doute. Cherchez dans les hommes politiques.

— Les découvrira-t-on ?

— On les découvrira. Pas tous, mais on saura cependant.

— Quand ?

— Bientôt. Je veux dire dans huit jours, dix jours.

— Pouvez-vous me dire encore autre chose ?

— Je ne puis.

— Si j'étais un membre de la famille de l'infortuné conseiller et que je vous interroge, ne me répondriez-vous pas ?

— Ces pauvres gens sont mes voisins et leur douleur est tout près. Le conseiller Prince, lui aussi, était tout près. La rue de Babylone est proche de la rue du Bac.

— Ceci ne peut-il aider à vos recherches ?

— Peut-être. Mais je ne peux vous en dire davantage. Les assassins sont plusieurs. *Ils tremblent.* Ils touchent à la politique. On ne les aura pas tous. Mais on aura des certitudes dans quelques jours.

L'avenir est proche, au moment où sont prononcées ces paroles, qui doit les vérifier.

Fraya « voit » les quatre assassins.

Il est une autre grande voyante, Fraya, qui a annoncé déjà tant d'événements capitaux. J'ai été la consulter dans le petit hôtel particulier de Passy où elle a réfugié ses connaissances secrètes et profondes dans un cadre d'art et de meubles anciens.

Mme Fontaine.

A côté d'un guéridon chargé d'objets précieux, Fraya tend vers moi son visage mobile, intelligent et sensible.

Dès mes premiers mots, elle m'arrête :

— Je ne suis pas, dit-elle, une somnambule. Mon procédé d'investigation n'est pas dans le sommeil. La connaissance supranormale a différentes sources. Si vous m'apportiez quelques lignes de l'écriture du conseiller Prince, je pourrais avec plus de certitude vous donner des indications précises. Le contact de ma main avec l'écriture permet de déterminer le destin non seulement présent, mais passé et aussi futur.

Je ne possède qu'une feuille de papier qui a appartenu à M. Prince, du moins qui fut, à un certain moment, placée à sa portée. Je ne crois pas avoir le droit de dire comment cet objet m'est parvenu, encore que ceci soit tout à fait extérieur à tout ce qui est l'affaire en cours.

Mais cette feuille de papier n'intéresse pas Mme Fraya. Elle ne cherche pas à entrer en communication par hypnose avec le sujet ou un objet du sujet.

Sa décision est dictée par l'intuition. Et une intuition qu'il serait bien téméraire de nier, alors qu'elle nous a donné déjà tant de preuves de sa lucidité.

— Je me suis intéressée, me dit-elle, elle aussi, à cette affaire Prince. Il m'est donc possible de vous dire comment je l'ai « vue ». Mon mode intuitif m'a apporté des enseignements.

Et, derechef, je constate que sa parole, devient plus saccadée, plus évidemment inspirée par une concentration intérieure.

— Il y a quatre hommes dans cette affaire. Quatre assassins à des titres divers

— Les voyez-vous ?

— Je les vois. Je les vois clairement. L'un est un homme de pensée. Il a conçu le plan. Il a tout organisé. C'est l'homme de la tête.

— Et les trois autres ?

— Attendez ! Les trois autres sont des exécutants à des titres divers. Deux d'entre eux, en dépit de ce rôle, sont distingués, tout au moins d'apparence. Ils ont l'aspect de « messieurs ». J'en vois un autre, lourd, large, épais, massif.

— Le « costaud » ?

— C'est cela.

— Je vois aussi le conseiller Prince. J'ai vu ses portraits. D'après les signes caractéristiques de sa physionomie, je le classe dans le type saturnien.

— Ce qui signifie ?

— Ce qui démontre un homme à l'esprit attaché aux choses de son état et uniquement à cela. C'est un esprit, dirais-je : étroit ? Ce n'est pas le mot juste, mais je veux dire qu'il ne s'écarte pas de sa mentalité de magistrat et de magistrat de vieux régime. Ce n'est pas un homme moderne. Il ignore la vie facile et parisienne. Austérité. Idées sévères, selon sa fonction. Aucune complaisance envers les petites capitulations habituelles. Une conscience. Un

Ci-dessous : *Le cadavre d'Albert Prince, ramassé sur la voie ferrée, va être mis en bière.* (Nyt.)

Mme Fraya (à droite) *examine la main d'une cliente.* (H. M.)

tel homme est le contraire même de la bande Stavisky. Il devait être sa victime. La logique dictait son sort.

Et puis Fraya revient aux hommes qu'elle appelle les quatre assassins.

— L'un deux a peut-être été médecin. En tout cas, il a des connaissances en médecine. Qu'on cherche par là... On doit trouver quelque chose...

— A Paris ou à Dijon ?

— Il y a deux hommes à chercher à Paris. Deux ont été ou sont à Dijon. Celui que j'appelle « la tête » n'a pas quitté Paris. Il aurait trop risqué d'être reconnu. Je vois deux hommes dans le train qui ont voyagé avec la victime. L'autre attendait à Dijon. Il y a une conversation à Dijon, où il est question de docteur. Ceci ne m'est pas révélé par les lectures de journaux ou la relation des témoignages. Je le sais. Je le vois...

— Me permettez-vous une question ? Voyez-vous le bazar de l'Hôtel-de-Ville ? Un homme achète un couteau de chasse à manche de corne. Voyez-vous, avez-vous vu cela ?

— Je vois cet homme. C'est le plus mince des quatre. C'est celui qui est au siège de l'automobile. C'est le chauffeur. Il est distingué de manières et de langage.

— Une autre question. Voyez-vous le conseiller Prince dans une auto ?

— Je l'ai vu. Je le vois. Il est monté dans l'auto avec un seul homme à côté de lui. Les deux autres sont sur le siège.

Fraya, la consultation passée, reprend d'une voix calme et mélancolique :

— Quel triste spectacle que celui de cette humanité ! Comme la vie d'un homme est peu de chose pour un autre homme qui veut sauver la sienne. Nous ne sommes pas encore dégagés de la barbarie ancestrale...

« C'est une affaire trop terrible », dit Mme Dorian.

J'aurais voulu demander à Mme Dorian, dont la réputation est faite par nombre de prédictions réalisées, l'avis de sa science, où intervient la sagesse d'une longue expérience.

Mme Dorian m'a réservé la plus aimable réception. Mais, à ma question, elle a répondu par l'effroi.

— C'est une terrible affaire. Je préfère n'en rien dire. Et puis, ajoute-t-elle, je redoute la publicité.

J'insiste encore.

— Il me faudrait pour une telle étude, une fatigue que ma santé ne me permet plus. Le repos m'est ordonné après un surmenage psychique que la Faculté m'interdit. Cette affaire est trop grave. Mieux vaut ne pas s'y risquer à cette heure. Je ne peux, je ne dois rien vous dire.

Le fakir Birman évoque les détails du crime.

Le fakir Birman m'accueille dans son logis semé de tapis profonds et orné de tentures impressionnantes. Dans son cabinet de consultation noir et blanc, son fin visage hindou que sertit une barbe courte me sourit avec aménité.

— Je n'ai pas encore réfléchi à cette affaire, me dit-il. Il m'est nécessaire d'y appliquer toutes mes facultés divinatoires. Je vais entrer en transes. Ensuite seulement je pourrai vous parler...

— ... De l'assassinat de M. Prince ?

Le fakir me reprend :

— De la mort de M. Prince, voulez-vous dire. Assassinat ? Je ne sais pas encore...

Il a fallu au fakir Birman quelques heures de préparation sacrée avant qu'il me donnât la consultation qui suit.

— D'abord, dit-il, un coup de téléphone. Je vois deux hommes. L'un parle, cependant que l'autre écoute. Il a un récepteur à l'oreille.

« Le voyage à Dijon ? Dans le train, un homme monte... Il surveille. C'est un homme grand, brun, de forte corpulence et coiffé d'un chapeau de feutre. Il descend du train à l'arrêt avant Dijon où un autre homme l'attend.

« L'accueil à Dijon de M. Prince ? Il est reçu par les auteurs du coup de téléphone. Une voiture est là. Le conseiller y monte...

« L'a-t-on tué ? Je ne sais. Je vois un corps inanimé qu'on descend d'une voiture...

« Voilà pour le passé...

— Et pour l'avenir ?

— Pour l'avenir ? On ne saura rien de décisif avant longtemps. Ne m'en demandez pas davantage...

« Il y aura encore des crimes et du sang », s'écrie Mme Fontaine.

Mme Fontaine est cette pythonisse qui avait prédit la mort violente et prochaine d'un souverain et un extraordinaire scandale qui devait bouleverser la France.

Ces prophéties avaient attiré sur elle l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'occultisme.

Mme Fontaine a mis à la disposition de mon enquête ses ressources psychiques. Je lui confie le mince feuillet de papier blanc, qui approcha de près la victime. Elle le pétrit dans sa main, doucement d'abord et ensuite fébrilement. Puis, bien que je ne lui aie rien révélé des relations que j'aurais pu avoir avec la victime, Mme Fontaine me dit, dès qu'elle a pris ma main :

— Quel dommage que vous n'ayez pas connu ce monsieur ! Vous ne l'avez même jamais vu.

— C'est exact.

Mme Fontaine, avant de s'enfoncer dans l'hypnose qu'elle provoque elle-même, me dit comment elle a été invitée déjà à donner son pronostic sur cette affaire et comment elle s'est récusée. Elle a regretté d'avoir prédit tant de malheurs qui affligent son caractère naturellement optimiste. Mais les choses dites en sommeil, elle les ignore à son réveil et ne redoute rien tant que de les retrouver imprimées toutes vives et, pour elle, toute neuves.

Cependant, elle a consenti, pour *Police-Magazine* à entrer en transes. Un tressaillement l'agite. Sa main serre ma main, ou bien se crispe sur le document que je lui ai apporté. Et, après un instant, elle parle convulsivement :

— Je vois comme une masse qui se projette en avant... C'est un mouvement en avant... Un mouvement comme pour empêcher quelque chose... Un mouvement de défense... Comme si on arrêtait quelqu'un...

« Je vois une auto... Plusieurs hommes dans la voiture. Il y a un homme qui étouffe... Un étouffement... »

Un long silence...

— Mais c'est horrible ! s'écrie-t-elle soudain, tandis que son visage prend une subite expression d'épouvante. Ce n'est pas possible qu'une chose aussi effoyable...

Son angoisse s'apaise.

— Je vois dit-elle, le même geste encore, un geste en avant. C'est la capture d'un coupable...

Et puis, de nouveau, l'expression de terreur :

— Il y a des lueurs, comme du feu... Des taches rouges... Du sang... C'est du sang !... Il va y avoir encore d'autres crimes.

Un temps. Puis :

— Il va y avoir encore d'autres crimes. Il faut les empêcher ! Il faut le dire ! Il faut prévenir ! D'autres sont menacés. Qu'ils prennent garde !...

La voix est devenue dramatique. Le plus sceptique peut-il l'écouter sans émotion ? Qui sait ?...

— Un nom va être dit... va être révélé... Est-ce possible ? Mais non ! ce n'est pas possible... Un tel nom !... Et cependant. Le monde va en être bouleversé...

« ...Un tel nom... Il faut le cacher... On veut le cacher... On ne peut pas... On ne peut plus... Mon Dieu ! C'est épouvantable !

— Un nom ? Quel nom ? Cherchez ! Cherchez !...

— Je ne sais pas... Je ne sais plus... Attendez... Je n'entends pas le nom... Je le vois... Je le vois écrit... Il y a un B... Il commence par un B... Non ! c'est un P... Que vient faire ce P ?... C'est aussi un C... Il y a un C... Des noms... Beaucoup de noms...

« On va savoir... Ce sera terrifiant.

— Quand ?

Je répète plusieurs fois ma question.

— Je ne sais pas... Bientôt... Peut-être demain. Peut-être cette nuit... Ces jours-ci...

« Des gens tremblent. Je vois un homme qui frémit. Il est affolé. Il veut être sauvé... Oh ! mon Dieu !... Un suicide !... Du sang !

« Je vois une femme... Quelle est cette femme ? Élégante... Elle est grande. Il y a une femme aussi dans l'affaire... Cette femme a des chiens. Elle fait un geste qui caresse. Elle est désespérée. Elle a des regrets... des regrets...

— Des remords ?

— Non. Pas des remords. Elle regrette de n'avoir pas évité... Mais maintenant, c'est fini. Il est trop tard... Trop tard...

« Je vois des papiers, beaucoup de petits papiers. Des papiers qu'on déchire... ou des bouts de papier... Il y en a ! Il y en a !...

« Un homme qui a une longue rancune depuis longtemps contre celui qui vous intéresse...

— Contre le conseiller Prince ?

— Une longue rancune contre la victime... On se sert de lui... Une rancune...

Mme Fontaine s'est éveillée. Elle passe une paume encore fébrile sur son front. Quand elle a repris sa sérénité, elle me dit :

— Concentrez votre pensée sur une question que vous allez me poser. Attendez dix secondes que je concentre aussi toutes mes facultés. Allez... Parlez.

— Voyez l'achat du couteau, au bazar... Que voyez-vous ?

— Le couteau ?... Mais il n'a pas servi au crime, ce couteau...

— Voyez ! Voyez !...

— Je vois... Un homme élégant, mince, achète le couteau... Je ne vois plus rien...

Mince. Élégant. Elle aussi. Singulière rencontre de pensée.

— Posez-moi encore une autre question, si vous voulez. Concentrez encore... Concentrez ! Cinq secondes... Là... J'y suis. Parlez !

— Voyez encore l'auto.

— L'auto. Plusieurs hommes...

— Combien ?

— Quatre.

— Avec la victime ?

— Quatre en tout.

— Dans le fond de la voiture ?

— Je ne vois pas. Ils sont montés trois dans la voiture, dans la même voiture... avec lui... Je vois... Je ne vois plus... Je ne vois plus rien...

C'est fini. N'est-ce pas assez ? N'est-ce pas impressionnant que cette vision renouvelle celle de Fraya ?

Ne doit-on pas retenir une sorte d'unanimité dans les lignes principales de tous ces devins de choix ?

Le fakir Birman, comme Fraya, a reconnu un homme fort, d'importante corpulence. Mme Fontaine, comme Fraya, a vu les agresseurs dans l'auto. Comme elle, encore, elle a décrit l'acheteur du couteau sans que cette description fût calquée sur la déposition, encore ignorée d'ailleurs, du témoin qui le vendit.

Pour tous, l'assassinat est certain. Pour tous, il est l'acte de puissants qui tremblent et qui sacrifient un homme à leur sauvegarde. Et cet homme est un politique.

Assurances de pythonisses et d'un fakir dépourvues de certitude scientifique et de valeur légale ? Certes.

Mais ces déclarations sont-elles contraires à celles du dossier ? Ne se confondent-elles pas avec les travaux et les découvertes encore secrètes des enquêteurs ?

Qui pourrait jurer que ces affirmations, qui confirment le dossier, qui le complètent peut-être, ne sont pas dignes d'y figurer ?

MARCEL CHABERT.

La maison d'Albert Prince, rue de Babylone. (Nyt.)

AUTRES TEMPS...

On trouve dans les mémoires de Sanson, exécuteur des hautes œuvres, le passage suivant :

« 25 Germinal. Avons, ce jour, mené à l'échafaud : Henry Morisset, pour infidélité dans ses fournitures de chaussures aux défenseurs de la Patrie ; Ponce Davesnes, convaincu d'avoir fait de mauvaises fournitures à la République ; François-Benoit Couet, courtier de change, fabricateur de faux assignats ; Baptiste Laréveillère, pour avoir tenu des propos incivi ques ; Marie-François Barat, agent de change ; Lucien-Bastide Calmer, agent de change, pour malversations et tromperies dans les écritures. »

Les temps sont bien changés... De nos jours, c'est tout juste si l'on exécute les criminels condamnés à mort.

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse de cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.

REMÈDES WOODS, 10, Archer Street (188 TAK.) Londres W1

L'Art de chercher une piste...

Le coupable est souvent bien près de la victime.

Ce fut un curieux type d'aventurier. Il vient de mourir aux colonies, où certaine escroquerie à laquelle il était mêlé le poussa à se cacher.

Là, sous un faux nom, oublié volontairement, dit-on — on lui devait bien ça pour les services rendus aux honnêtes gens pendant une vingtaine d'années — il se livra à la contrebande de l'opium, fit même de la politique et se maria finalement avec une vieille mais riche Américaine bien qu'il fût déjà bigame.

Cet homme, dont nous tairons le nom, car il a encore à Paris deux frères et une sœur qui y vivent honorablement, avait tout d'abord été policier dans la capitale, particulièrement comme inspecteur à la brigade des Jeux ; puis, à celle des Garnis.

L'attrait du jeu.

Il avait mal tourné sur la fin de sa carrière, s'étant passionné pour les courses.

Comme inspecteur des Jeux, il connaissait la plupart des bookmakers parisiens, leur servait de rabatteur, allait jusqu'à prendre des jeux pour eux, empochait les sommes ainsi recueillies ou oubliait de payer les joueurs heureux, enfin menaçait de « donner » à ses collègues tous les preneurs qui ne trouvaient pas sa collaboration assez avantageuse.

Finalement, ayant perdu de grosses sommes sur les champs de courses, il fut soupçonné d'avoir servi d'indicateur pour le cambriolage d'une banque et partit pour la colonie.

Des gens bien informés assurent qu'on lui laissa la liberté à la condition qu'il ne remettrait jamais les pieds dans la métropole, promesse qu'il tint d'ailleurs.

On aurait ainsi payé d'importants services rendus alors que le jeu n'avait pas fait de lui un malhonnête citoyen.

L'art d'interroger.

Ces services, s'il faut en croire ceux qui l'ont bien connu — et parmi ces derniers certain inspecteur-chef de la P. J. dont nous tenons le récit qui va suivre — étaient d'un genre spécial : notre homme, qualité rare, était passé maître en l'art d'interroger les individus soupçonnés de quelque méfait et de leur arracher des aveux même quand il tombait sur des fripouilles ayant préparé des alibis indiscutables.

Il posait des questions tellement inattendues que le plus malin s'embrouillait, se coupait et entrait finalement dans des demi-aveux qui entraînaient tout le reste.

Notre inspecteur ne tenait d'ailleurs pas sa méthode secrète. Il agissait au grand jour au contraire et sa manière paraissait à la portée de toutes les intelligences. Mais, quand on voulait l'appliquer, on découvrait vite ses batteries et le prévenu mis en défiance avait tout le temps de se ressaisir.

— D'abord, disait ce curieux policier, qui avait en vain essayé de faire des élèves, il faut soupçonner tout le monde et se dire que le coupable est souvent bien près de la victime.

Et, de fait, quand on le mettait sur une affaire, il commençait par tirer les vers du nez à celui qui se disait volé.

Le saute-ruisseau promettait...

— Bien souvent, ajoutait notre détective, je n'ai pas eu à aller plus loin.

« Tenez, un soir, bien avant la guerre, j'étais allé rendre visite à un vieil ami alors secrétaire du commissaire de police du faubourg Montmartre. Le copain interrogeait ce jour-là un gamin d'une quinzaine d'années, saute-ruisseau chez un notaire du quartier, et qui, après le repas de midi avait été retrouvé dans le bureau dont il avait la garde, ligoté au pied d'une table, glacé et tout tremblant de peur.

« Immédiatement délivré, il avait raconté que, vers midi, deux hommes s'étaient présentés dans l'étude pour réclamer certain dossier et que brusquement l'un d'eux s'était jeté sur lui, l'avait roué de coups et menacé de mort s'il poussait le moindre cri.

« Un secrétaire qui contenait quelque argent, trois cents francs environ, avait été fracturé et la somme avait disparu.

« Mon ami pressait le gamin de questions, s'efforçant de lui faire préciser le signalement des deux bandits.

« Ce signalement, le gosse s'empressait de le donner, mais avec de tels détails que je m'approchai doucement, pris le gamin par les épaules, le retournai brusquement et lui dis : « Maintenant, hop ! en vitesse, dis-nous où tu as caché l'argent. »

« Ce fut un tel coup de théâtre que l'enfant répondit immédiatement en éclatant en sanglots : « Sous une lame de parquet. J'ai glissé un fauteuil dessus ! »

Chéri des concierges.

— Une autre fois, nous dit l'inspecteur-chef qui nous contait les exploits de son ancien collègue, ce phénomène fit une découverte du même genre grâce à un procédé quelque peu analogue.

« F... (c'est l'initiale du détective escroc) était très bel homme et sa grande joie était des sganarelliser tous les concierges de son quartier.

« Chacun prend son plaisir où il le trouve, n'est-ce pas ?

« Un soir de quatorze juillet, il emmena danser une blonde portière d'un immeuble important. A trois heures du matin, le couple rentrait dans la loge vide, le concierge, postier, étant de service cette nuit-là.

« Hélas ! les projets extra-matrimoniaux de F... furent contrariés par l'arrivée d'une petite bonne rencontrée au bal et qui, aussi pâle qu'une morte, venait annoncer que des chambres de domestiques venaient d'être mises à sac.

« *Des* chambres, c'était beaucoup dire. Deux seulement avaient reçu la visite des cambrioleurs, celle d'un valet de chambre des locataires du premier et celle de la petite bonne affolée.

« Etant de la partie (comme policier à l'époque), F... s'empressa d'aller visiter les deux chambres en question et, naturellement, suivant son cher principe, vit dans la petite bonne si pâle la voleuse.

« Cette fois, il se trompait. La petite bonne était parfaitement innocente.

« F... demanda alors à faire la connaissance de la seconde victime, le valet de chambre.

« Celui-ci ne fit aucune difficulté pour se présenter et tout de suite F... le mit en confiance en l'entraînant à commencer son enquête avec lui.

« Toutes les chambres de bonnes furent visitées. Chose curieuse, la plupart d'entre elles s'ouvraient avec la même clef alors que celle de la chambre du domestique volé avait un verrou de sûreté.

« Autre constatation, l'armoire fracturée l'avait été avec le plus grand soin. On avait l'impression que le cambrioleur n'avait pas voulu abîmer ce meuble. Enfin la serrure n'avait subi aucune pesée, et savoir comment on l'avait fait jouer demeurait une énigme.

Une phrase imprévue.

« F... eut alors une idée. Il s'enferma avec la petite bonne dans la chambre de cette dernière et resta un bon moment à bavarder avec elle.

« Cela fait, il ouvrit la porte et appela le valet de chambre.

« Celui-ci sans méfiance se présenta.

« — Mon bon, fit alors F... tu as manqué de prudence. On ne cambriole pas la chambre de sa maîtresse.

« — Ma maîtresse ? s'étonna le valet de chambre.

« — Dame, ça se voit.

« Et F... désigna du doigt la photographie du domestique qui se trouvait sur la cheminée.

« — Oh ! bondit ce dernier, c'est un piège ignoble ! On veut me faire passer pour le voleur... d'abord, c'est de la mise en scène... *Cette photo n'était pas là tout à l'heure.*

« C'était fait. L'homme s'était coupé en avouant qu'il était déjà venu dans la chambre.

« Quant à la photo, vous vous demandez comment elle était venue là. F... l'avait tout simplement prise dans la chambre du domestique pour l'apporter dans celle de la petite bonne.

Le coup de la cigarette.

« F... avait encore un autre truc, et bien à lui aussi celui-là.

« Il faisait ce qu'on appelait : le coup de la cigarette.

« Quand il sentait qu'un témoin ou une victime de certaine affaire pouvait fort bien être également le coupable recherché, il devenait son meilleur ami.

« On allait boire ensemble, déjeuner même de compagnie, tout en « collaborant » dans l'intérêt de la justice.

« Puis, brusquement, F... sortait un paquet de cigarettes de sa poche et en offrait une à celui qu'il soupçonnait.

« Ce dernier sans méfiance acceptait et l'on se mettait à pétuner de compagnie.

« Moins de dix minutes après, le coupable présumé était pris de maux d'estomac et de vomissements.

« C'était alors que F..., tout en le plaignant et en le soignant, commençait à le cuisiner pour de bon. Il profitait de cet état d'infériorité dans lequel se trouve tout être secoué par une indigestion.

« L'homme voulait s'étendre, prendre l'air, le policier était impitoyable. Et enfin les aveux sortaient pour en finir avec un tel supplice.

« F... n'a jamais voulu nous dire quelle préparation il faisait subir à son tabac, mais il avait un neveu pharmacien et c'était ce dernier qui devait lui confectionner ses précieuses cigarettes.

L'utilité d'un compère.

« Comme bon nombre d'illusionnistes, F... travaillait parfois avec un compère. Un jeune inspecteur de la P. J. lui en tenait habituellement lieu.

« Tandis que notre policier en était à la période au cours de laquelle il mettait son adversaire en confiance, le compère prenait figure d'accusateur et paraissait croire à la culpabilité de l'homme interrogé.

« Aussitôt F... se révoltait, traitait son collègue de blanc-bec et tentait de lui prouver l'innocence de l'adversaire. Dans ce but, il citait des faits, d'abord ceux apportés par le coupable présumé, et puis d'autres qu'il inventait de toutes pièces, faits en faveur de l'interrogé.

« Tout d'abord celui-ci voulait protester, mais comme il voyait que les faits imaginés par F... plaidaient en sa faveur, il approuvait.

« Quelques minutes après, le policier reprenait lesdits faits, n'avait pas besoin de longues phrases pour constater qu'ils étaient faux, s'étonnait de n'avoir pas été démenti, embrouillait l'homme dans ses réponses et celui-ci, finalement perdu, n'avait plus qu'à... se mettre à table.

« L'un de ces derniers eut un jour ce joli mot :

« — Eh bien, mon vieux, vous m'avez eu, mais du diable si j'y ai compris quelque chose !

« C'était pour F... le plus beau compliment.

Une idée de génie.

« Il arrivait naturellement aussi à notre malin détective d'en être pour ses frais d'ingéniosité.

« Jamais il ne se démontait. Il laissait alors l'homme tranquille pendant quelques heures, voire quelques jours et recommençait froidement sa « cuisine ».

« Un jour, il eut une idée de génie.

« Après quatre interrogatoires successifs, il n'arrivait pas à prouver que certain paysan de la banlieue parisienne était l'auteur de plusieurs incendies volontaires.

« Il avait, ce jour-là, affaire à forte partie, mais, au lieu de le décourager, cela ne faisait que le stimuler.

« A la fin de la semaine, il s'en vint chez le coupable pour s'excuser. Oui, il avait cru que c'était lui l'incendiaire. Or, ledit incendiaire venait d'être arrêté.

« Oh ! il n'avait pas encore avoué, mais tout l'accusait. C'était B..., le voisin de notre paysan.

« L'inspecteur avait choisi un ennemi mortel de l'homme qu'il soupçonnait.

« Le paysan de s'écrier aussitôt : « Tiens, je n'avais pas pensé à B... Sûr que c'est lui. Il est capable de tout. »

« Mais restait à prouver la culpabilité de B... Et ce fut alors que F... se montra à la hauteur de sa tâche. Il demanda au paysan qu'il savait coupable de l'aider à forcer les aveux de B...

« — Il faudrait imaginer comment il a pu opérer, dit-il au paysan. Vous n'avez pas idée de ce qu'il a pu faire ?

« Le paysan, tout heureux de charger un ennemi tout en se déchargeant lui-même, n'hésita pas. Il montra comme il avait agi lui-même, mettant tout, naturellement, sur le compte de B...

L'aveu inattendu.

« F... suivait le paysan sur la route et sur les lieux de l'incendie.

« Soudain B... parut accompagné d'un autre limier. Un nouvel et court interrogatoire eut encore lieu et, à la stupéfaction du coupable, ledit B... avoua.

« Le coup fut si inattendu que le paysan ne put réprimer ce cri :

« — Tu avoues que c'est toi ! »

« Le ton sur lequel la phrase venait d'être dite ne laissait de doute pour personne.

« D'ailleurs, immédiatement F... répondit :

« — Vous étiez donc deux ! »

« Et, bêtement, le paysan avoua :

« — Mais non, *on n'était pas deux !* »

« Il s'était vendu ! »

« F..., admirable psychologue, avait prévu que la surprise seule pourrait avoir raison du malin paysan.

Un bon copain.

« Une autre fois — un soir de fête — un individu fut arrêté sur la dénonciation d'un grand nombre de personnes, lesquelles l'accusaient de les avoir détroussées.

L'homme fut fouillé, mais il avait eu le temps de repasser portefeuilles, montres et portemonnaies à un complice.

« On l'interrogea, il nia effrontément.

« F... n'avait pas assisté à l'interrogatoire, mais était entré dans le poste alors que l'homme pénétrait dans le violon.

« Le détective se fit conter l'affaire et se promit bien de forcer les aveux du malfaiteur.

« Après avoir mis quelque désordre dans sa toilette, il se mit à pousser des cris comme si les agents le brutalisaient.

« Peu après la porte du violon était brusquement ouverte et F... tombait aux pieds du pickpocket en proférant de grossières injures à l'égard des agents.

« Quand il se releva, il avait l'œil au beurre noir et les cheveux en broussaille.

« Le pickpocket pouvait-il douter qu'il avait à côté de lui un faux poivrot ?

« On fit aussitôt connaissance et F... annonça au voleur, en parlant correctement comme s'il avait été brusquement dégrisé :

« — C'est pour la frime que j'ai fait l'homme saoul. Figure-toi que ces salauds-là venaient de me faire au moment où je fouillais dans la poche d'un vieux type pour lui refaire son portefeuille, un joli matelas à ce que j'avais pu voir. Mais cet animal avait senti ma main et il gueulait tout ce qu'il savait. C'est alors que l'idée m'est venue de faire l'homme saoul, pour justifier mon geste.

« Cette fois, le pickpocket était tout à fait en confiance. Il raconta également son histoire, et vous jugez de sa rage quand il constata qu'il venait d'être bel et bien roulé par un « cogne », surtout un *type des garnos*, une de ses bêtes noires.

Là s'arrêtent les souvenirs sur F... de mon inspecteur-chef qui paraissait regretter sincèrement que son ancien ami F...ait si mal tourné.

MORENCY.

Boucliers de verre

Ce n'est pas la première fois que des inventeurs ont tenté de fabriquer des plaques de verre capables de résister à l'épreuve des balles. Un pompier de Dearborn, aux Etats-Unis, aurait trouvé récemment, paraît-il, une solution parfaite à ce problème. Pour protéger les policiers en auto, quand ils s'élancent à la poursuite des bandits, ces plaques de verre constitueraient de véritables boucliers, percés d'un orifice étroit qui permet le tir sur les fuyards. (*N. Y. T.*)

SUR LA

Le vieux port de Marseille.

L'art de « faire disparaître » un gêneur.

Accoudé au comptoir de la Civette Provençale, j'attendais Toussaint le Niçois. Le patron vaquait aux occupations du bar et à cette heure creuse de l'après-midi ma présence dans ce débit fréquenté par la lie du Vieux-Port et de Saint-Jean lui semblait bizarre. Aux regards louches qu'il me décochait en dessous, par instants, je pronostiquais une curiosité extrême.

— Beau temps aujourd'hui, fit-il pour amorcer une conversation...

— On se croirait au printemps, en effet...

Là, s'arrêtaient mes paroles. Elles n'avaient rien de compromettant.

Je regardais par la porte du bar ; dans l'étroite ruelle délabrée et étayée par places, je distinguais des enseignes chinoises ou japonaises épinglées aux façades des maisons lépreuses et, en dessous, des individus propres, aux yeux bridés, qui, affairés, ne prêtaient qu'une vague attention aux manèges des filles en train de pourchasser les passants...

« Marseille, la porte de l'Orient », c'est exact.

Dans cette rue tortueuse, de petits hommes à peau jaune et aux cheveux noirs filetés de reflets bleus, ont transporté leurs pénates, leurs mœurs et leurs vices.

Mais voici Toussaint le Niçois. Il arrive avec son pas chaloupé d'ancien marin.

— Bonjour, collègue, dit-il en me serrant la main avec effusion... Vous aussi, vous êtes « descendu » à Marseille respirer le bon air ?...

— Oui... et surtout pour me documenter sur la traite des blanches faite par les jaunes... C'est pour avoir des tuyaux que je t'ai écrit...

Le visage de mon interlocuteur se plissa sévèrement :

— Ah ! les jaunes, dit-il, c'est la fin de tout, et il faut reconnaître sans charre qu'ils sont les rois des macs.

— Comment ça ? Ils exercent donc le métier ici !... Moi qui croyais que, en dehors des barbeaux européens, il n'y avait que des Sidis et des Nègres !...

— Vous êtes dans le vrai. Le « milieu » marseillais se compose d'abord de Corses, ensuite d'hommes du littoral et de Marseille, puis de Parisiens, d'Algériens et de noirs... Les jaunes n'ont pas de femmes qui travaillent ici ; ils se contentent de faire la remonte pour leur pays...

— Je commence à comprendre.

— Vous êtes au courant de ce qui se passe en Chine principalement et dans tout l'Extrême-Orient ?

— Non.

— Eh bien ! les blancs qui pourvoyaient de femmes les bouges, les « taules » de là-bas, sont grillés dans leur « business » par les « Chinetoques »... Si vous croyez que c'est pas malheureux... Tenez, je peux vous en causer savamment, ça fait plus de dix ans que je m'occupe de « remonte » pour la Syrie, l'Égypte et surtout pour la Chine, l'Indochine et quelques maisons du Japon. Je peux vous certifier qu'à l'heure actuelle je ne fais plus rien avec l'Asie jaune. En Syrie, ça va encore, mais ce que le métier devient dur pour les autres pays...

— Le péril jaune ?

— Vous l'avez dit. Savez-vous que ces salauds-là nous boycottent nos femmes, ouvrent des maisons concurrentes, font disparaître les « hommes » européens trop gênants ou trop près de leurs intérêts...

— Les femmes blanches aiment donc la race jaune ?

— C'est à croire. Après la guerre, la mode a été aux noirs. Nous en avons vu de dures à Marseille. Un moment, les barbeaux de couleur ont eu la loi, pas longtemps, il est vrai. Car, si le milieu est complètement pourri à Paris, il n'en est pas de même chez nous. Nous avons tenu tête aux noirs ; il y eut de véritables batailles rangées... Finalement les blancs ont eu le dessus et actuellement nous continuons d'être les maîtres chez nous...

— Pourquoi n'en faites-vous pas autant avec les jaunes ?

— Ce n'est pas pareil. Ceux-là se tiennent tranquilles ici, ils ne nous « soulèvent » pas nos gonzesses, n'envahissent pas nos bars... Que voulez-vous qu'on leur dise ? Leur boulot est « franc », tout au moins en apparence, car, en dessous...

Il esquissa un geste de reptation qui voulait dire :

— Ils savent « nager », croyez-moi...

— Connais-tu des jaunes qui font la traite ?

— Oui, j'ai un collègue, Chibuyoma, qui me fournit de l'opium lorsque j'en ai l'écoulement.

— Un Japonais ?

— A peu près. Son père était du Japon tandis que sa mère était blanche, une Maltaise, je crois...

— Vous ne pouvez pas l'empêcher d'exercer son travail à vos dépens ?

— Si, mais on ne sait au juste ce qu'il « affure » ; on le surveille de près, et, le jour où on le verra nous jouer des « galoupes », à ce moment-là... on le fera disparaître...

« Faire disparaître » signifie tuer à Marseille. C'est un euphémisme, ni plus ni moins...

— En avez-vous fait disparaître des jaunes ?

Les lèvres minces de Toussaint le Niçois se chargèrent d'un pâle sourire. Il répondit en haussant les épaules comme s'il prenait à témoin la fatalité de ces éventualités... fâcheuses...

— C'est des choses qui arrivent...

Et, après avoir jeté un coup d'œil sur le patron du bar absorbé dans la lecture du *Petit Marseillais*, il me conta une terrible histoire.

Cim était un gars de Hong-Kong. Un gars du « milieu », pas du « milieu » marseillais ou parisien, du « milieu » asiatique. C'est-à-dire qu'il était mal « encaissé » par les nervis du Vieux-Port. Il passait en Extrême-Orient plus de « colis » à lui tout seul que tous les « placeurs » européens réunis. Une rivalité féroce naquit entre les blancs et les jaunes.

Un jour, un « homme », Charlot le Bordelais, qui revenait du pays des Célestes, raconta aux « amis » ce qui se passait là-bas. Le nationalisme outrancier des Chinois qui commençaient à mettre à l'index la « viande » venant d'Europe... Les meilleures « taules » pour leurs femmes à eux... Pour les étrangers, les bouis-bouis infâmes, les « maisons » à cinquante sous... Rien à faire pour se défendre contre ce lamentable état de choses... Il y avait bien quelques règlements de comptes, par ci, par là, dans les bas-fonds des grands ports de la Chine, dans le quartier des concessions internationales... C'était tout. Les « Citrons » avaient la loi chez eux et entendaient la garder. Si encore ils étaient « réguliers » et s'ils s'en rapportaient dans leurs affaires litigieuses au « code du milieu » qui est international...

Mais ils agissaient en « vaches », par en dessous.

Les souteneurs Chinois ne s'en prenaient que très rarement aux « hommes ». Ils préféraient s'attaquer à la marchandise, aux femmes. Un coup de poignard entre les deux épaules dans une ruelle sombre... Une ombre souple qui se sauve. Ni vu ni connu. Ou bien, une pincée de poudre dans un verre de champagne : ça y est, c'est fait, elle est morte.

Bref les « Chinetoques » employaient à l'égard de leurs rivaux des moyens pas corrects dont les échos eurent vite fait d'indigner le « milieu » marseillais, le plus touché par cette crise.

Les « hommes intéressés », les gars de la « remonte » et les placeurs, tinrent un conseil de guerre dans un bar du coin de Reboul, sous la présidence effective et partiale de Charlot le Bordelais.

L'ordre du jour décida, à titre de représailles, de « faire disparaître » quelques jaunes, dont les plus dangereux.

A Marseille, on n'y va pas par quatre chemins. Naturellement, Cim de Hong-Kong figurait dans le nombre des désignés.

La bande s'attacha à ses pas pendant quelques jours. Il fallait trouver le moment propice pour le « harponner ». Car, dans ces luttes entre blancs et jaunes, il n'est pas question « d'explications » régulières, de duels à la « loyale ». Un jour, on apprit que le Chinois devait retrouver un de ses compatriotes dans un bar de la rue Longue-des-Capucins. Le coin était tranquille, « peinard », pour un « coup dur ». Les filles qui arpentent le trottoir en racolant les passants risquaient bien d'être des témoins à la langue trop longue... Mais, de la façon dont était établi le plan, elles n'auraient pas le temps de voir quoi que ce soit... Ce qui fut convenu fut fait.

Cim marchait d'un pas pressé ; il ne se méfiait pas. Soudain, un taxi déboucha d'une ruelle transversale et parvint à sa hauteur, sur la gauche. A la même seconde, un individu vêtu du bleu de chauffe des nervis l'encadrait sur sa droite. L'argot appelle ça « se faire prendre en sandwich ». Le Chinois regarda l'auto qui ralentissait ; ce fut sa perte. Un coup de poing magistral lui tomba sur la nuque. Il n'eut pas le temps de s'effondrer, il était déjà affalé dans le taxi...

La portière claqua ; le moteur vrombit. Les « hommes » filaient à toute allure...

C'est tout juste si une fille qui tirait un flâneur par la manche en lui murmurant une tendre invite s'aperçut du drame rapide.

— Hé ! Bonne Mère des Anges, fit-elle, encore un qui se fait « encadrer » !...

Et, comme à Marseille on ne se préoccupe pas pour si peu, elle continua son travail, indifférente.

L'auto fonça sur le bord de mer de la Corniche.

Après le Roucas-Blanc, la voiture ralentit son allure : elle était en sécurité. Elle stoppa bientôt devant une sorte de guinguette banlieusarde, un bastidon. La nuit était étoilée.

Les faisceaux lumineux du Planier tournaient au-dessus de la rade et ses rayons illuminaient l'eau noire de reflets argentés, livides.

Un pêcheur sortit de son cabanon en planches.

Les « hommes » parlementèrent avec lui pendant quelques instants.

Le marin allait prendre livraison du Chinois. Ce dernier n'était d'ailleurs pas bien embarrassant ; il ne pesait pas lourd, il ne bougeait pas plus qu'un paquet. Il avait été « sonné de première ».

Et puis il n'y avait pas à le garder longtemps en consigne... Le temps de le rouler dans un treillis métallique convenablement lesté, de l'embarquer dans un petit bateau, de ramer pendant quelques centaines de mètres pour s'éloigner du rivage, et de balancer le colis dans le bouillon...

Floc ! Encore un gêneur de « mouillé »... A qui le tour ? Ce n'est pas plus difficile que ça et ça coûte si peu que ce n'est pas la peine de s'en priver...

Le pêcheur qui sait si bien « faire disparaître » les colis fera demain une pêche miraculeuse.

La rascasse et le rouget sont si friands de chair humaine !

. . . . . .

La « remonte » des jaunes.

Un navire venant d'Extrême-Orient accoste à la Joliette. On tend les amarres. La passerelle fait le trait d'union. Et les passagers commencent à débarquer.

On traverse les bâtiments de la douane où l'on procède aux formalités d'usage.

Officiers de la Coloniale en congé, fonctionnaires d'Indochine, Asiatiques au masque hermétique, émigrants atteints par la crise et rapatriés passent, chacun à leur tour, au crible des visas.

Dans cette foule qui s'empresse de gagner la sortie, se glisse Fou-Nam, un ruffian malin de Fou-Tchéou.

Il porte à la main une peu reluisante valise en fibre et il est coiffé d'un béret basque. Il tend son bagage à l'employé avec une désinvolture qui trahit une longue habitude des vérifications douanières. Il referme sa valise qu'il a ouverte pour la visite et s'en va d'un pas pressé sous l'œil indifférent des agents de police.

Supposons que vous vous approchiez de ces braves policiers en leur disant :

— Tenez, vous avez une superbe occasion d'arrêter le roi de la « viande » en Chine... Ce jaune-là...

Nul doute que les agents ne vous regardent avec effarement en pensant :

— Il « travaille du chapeau », ce fada...

Car ils sont à cent lieues de se douter que sous les dehors d'un pauvre colporteur venu en Europe pour vendre sa marchandise de pacotille se cache un des plus astucieux « placeurs » d'Asie.

Fou-Nam est enfin dans la rue. Il n'a même pas dit ouf ! C'est un fataliste ; il sait qu'aux yeux de la police française tous les jaunes se ressemblent. Son passeport est en règle. C'est un passeport nouveau. Il change de nom à chaque voyage : c'est préférable pour son honorable commerce. Il vient deux fois par an en Occident. Il ramène une femme chaque fois pour ravitailler les « bateaux de fleurs » des villes lointaines. Cela constitue des rentes solides à la longue.

Il hèle un taxi :

— Rue Torte, ordonne-t-il d'un ton sec.

Cinq minutes après, la voiture s'arrête dans cette ruelle chinoise du Vieux-Port.

Le fait est là. La plupart des jaunes, sitôt débarqués, se font conduire rue Torte où des restaurants exotiques allument

Le pêcheur qui sait bien « faire disparaître » les colis fera demain une pêche miraculeuse.

ROUTE DE CHANG-HAÏ

leurs enseignes aux caractères nationaux.

C'est un centre de rendez-vous. On apprend les nouvelles. On donne le bonjour des amis restés au pays. On recueille les fins tuyaux.

Une véritable « Maffia », en somme. Si le « milieu » est à l'agonie, si les lois ne sont plus respectées que par le petit nombre, il n'en est pas de même pour le « milieu » asiatique qui est strictement fermé. Chinois, Japonais, Indochinois... la race jaune.

N'oublions pas que c'est une race intelligente et rusée.

Fou-Nam ne reste que quelques jours à Marseille. Là il ne se livre à aucun travail. C'est-à-dire qu'on ne le voit pas à la terrasse des cafés de la Canebière proposer des eventails peints représentant le Fouzi-Yama, des vases chinois achetés à Marseille, des fleurs en papier importées d'Allemagne.

Son temps se passe en apparentes flâneries avec des compatriotes, en mystérieuses allées et venues d'un bar du centre fréquenté par des jaunes aux débits de la rue chinoise.

Puis, un beau matin, Fou-Nam prend le train pour Paris. De là, il part pour Strasbourg, Lille ou même Lyon, où il sait qu'il trouvera ce qu'il est venu chercher en Europe.

La femme !

Ne croyez pas surtout que le Chinois a de mauvaises intentions. Loin de là !

Il s'installe dans un petit hôtel tranquille et commence son métier-façade. Il parle français correctement ; il est doux, poli, serviable, pas encombrant. Au bout d'un certain temps, il est « bien vu » par tout le quartier. On donnera sur lui les meilleurs renseignements. C'est un homme bon à marier...

Hé, oui ! Fou-Nam, avec ses yeux étirés, a vite repéré la femme seule, pauvre, qui ne reste pas insensible à ses avances correctes. Il commence à lui faire la cour... Cadeaux, sorties, cinéma...

Et, à la jeune femme qui l'interroge sur la provenance de tant d'argent, il répond :

— J'ai beaucoup d'argent, là-bas au pays... Si je continue à exercer mon métier, c'est que j'espère trouver un jour l'âme sœur qui consentira à s'expatrier, au loin, pour lier sa destinée à la mienne...

Voilà le travail !

Ce n'est pas plus difficile que ça. L'exploitation du cœur humain est chose aisée.

Sept ou huit fois sur dix — tant le coquin a bien su choisir sa proie — le truc de la promesse de mariage réussit.

Fou-Nam n'en reste pas à ces préliminaires. Il fait publier les bans à la mairie, achète l'alliance traditionnelle, passe au bras de sa victime devant M. le maire et M. le curé si sa fiancée est croyante. Il n'en est pas à un baptême près. Ni aux frais d'une cérémonie religieuse...

Il rattrapera sa mise de fonds et largement, à un taux d'intérêt usuraire... Et cela dans peu de temps...

En effet, un mariage ne va pas sans voyage de noces... Et dans quel cadre plus enchanteur aller abriter sa lune de miel si ce n'est au bord de la mer de Chine, azurée et tiède ?...

Fou-Nam emmène donc son épouse à Marseille ; là il prend deux cabines pour la Chine...

Et la jeune femme s'embarque un jour sur un joli bateau qui fait le chemin de Shang-Haï...

Dès ses premiers pas sur le sol natal, le jaune a vite fait de changer de manières. De l'être doux et poli qu'il était en France, il devient méchant, voire brutal. Et il ne tergiverse pas :

— Je n'ai plus le sou, dit-il au bout de quelques jours à sa femme, je t'ai trouvé une place comme entraîneuse au Crystal-Palace... C'est un bon métier...

Le dancing, en réalité, est une de ces maisons qu'on dit closes par euphémisme. La danse n'en constitue pas la principale attraction. Il faut satisfaire les retards de tendresses des marins des deux continents...

Pour être juste, il faut reconnaître qu'un certain nombre de nos compatriotes se révoltent à la perspective d'une telle existence... Elles sont venues en Extrême-Orient pour être les épouses respectées d'un honorable Céleste et non pour servir de chair à plaisir dans les bouges à matelots... Elles s'échappent de la surveillance implacable de leur mari à peau jaune et vont confier leurs peines au Consulat de France.

Mais ceci est assez rare.

Les trois quarts du temps, hypnotisée par de fallacieuses promesses, Mme Fou-Nam accepte la destinée sur laquelle on l'aiguille, sinon de gaîté de cœur, du moins avec le fatalisme des dépaysées...

Quelques mois plus tard, pour la n'ième fois, Fou-Nam qui est devenu Yiang-Sen ou Chan-Li, comparaîtra au bras d'une nouvelle conjointe devant l'officier d'état-civil d'une ville de France...

Au moment du « oui » fatidique, ses yeux en amande auront un étrange clignement. Sans plus.

Mais malheur à lui si son trafic vient à être découvert par les « hommes du voyage » français...

Le « milieu » ne tolère pas la concurrence déloyale. Il « fera disparaître » Fou-Nam de Fou-Chéou comme il a fait disparaître Sim de Hong-Kong...

Il faut bien nourrir les poissons...

JEAN BAZAL.

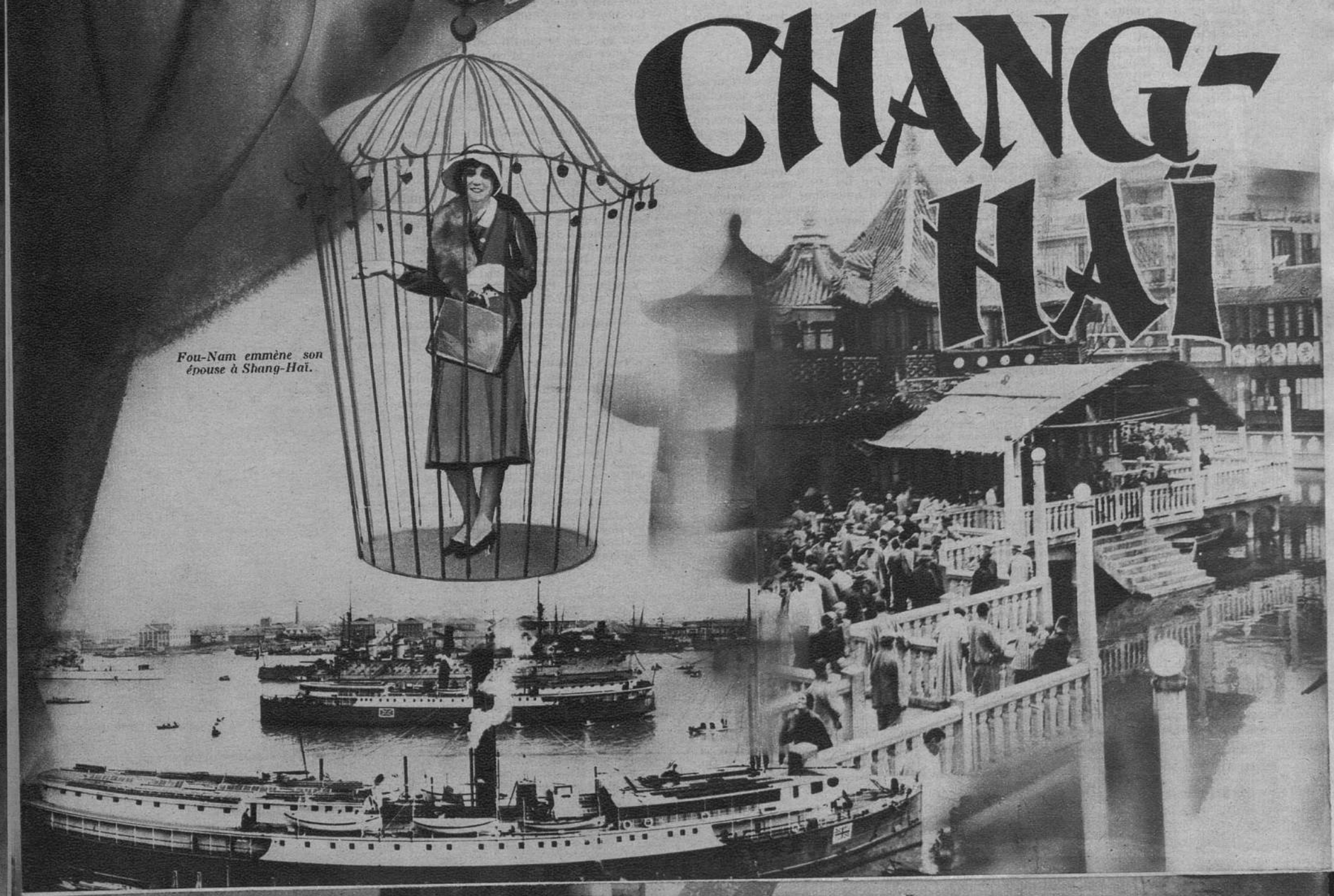

Fou-Nam emmène son épouse à Shang-Haï.

Le quartier des plaisirs à Shang-Haï.

LA MYSTERIEUSE A

II (1)

Un sombre drame de famille.

PIERRE LAGET est né à Gignac, dans le département de l'Hérault, en 1885.

Il avait quarante-six ans lorsqu'il a comparu devant la Cour d'assises de son département natal.

Aujourd'hui, au bagne, il en compte quarante-neuf.

Pierre Laget a fait de bonne études secondaires au lycée de Béziers. C'était un élève consciencieux et appliqué. Il a passé sans difficulté un baccalauréat de rhétorique et de philosophie. Puis il fit à Montpellier ses études de médecine.

Il fut un bon étudiant, remarqué de ses professeurs. Il passait auprès de ses condisciples pour un bon camarade, bien qu'il se mêlât peu à leurs jeux et à leurs agapes.

Ceci exposé, parce que ce médecin, qui devait être condamné à mort pour assassinats par empoisonnement, passa, selon l'accusation, pour un débauché. Ce fut même l'un des motifs proposé de ses crimes. Il fut dit également qu'il était joueur.

Pendant tout le temps de ses études, il fut logé et prit pension chez les époux Escande, à Montpellier. Ceux-ci le considéraient comme un étudiant travailleur, sortant peu et d'une grande correction. Ils en ont ainsi déposé devant le juge et devant le jury.

Deux événements, cependant, ont été signalés au cours de l'information par un de de ses camarades de Faculté, le Dr Pech.

Pierre Laget avait ramené, un jour, de Béziers, un petit chien à qui il témoignait beaucoup d'affection. Et puis, un autre jour, il pendit le petit chien.

J'ai voulu rapporter le fait par un souci d'impartialité. Il a été controuvé par Laget, et le juge d'instruction, non plus que le président des assises, n'ont pas insisté dans leur information, le jugeant sans doute indifférent. Dirai-je que les magistrats, au contraire, auraient dû rechercher avec soin l'éclaircissement de cet incident, plus troublant à mon gré et plus profondément accusateur que les plus savantes expertises ?

Autre affaire, dont l'accusation a fait grand état et dont l'importance m'apparaît nulle. Une dame avait oublié son parapluie dans un café. Laget aurait voulu le prendre en déclarant à ses amis : « Je le donnerai à une petite copine. » Mais il se trouva un étudiant sage qui lui fit de la morale. Et un autre, plus sage, qui le menaça de le dénoncer à la police. Il ne s'en est pas cependant trouvé un assez sage pour croire à une plaisanterie.

Pierre Laget passa avec succès le concours de l'externat. Mais, dès qu'il eut conquis son diplôme de médecin, il s'en alla à Paris, rechercher celui de l'École dentaire, ce qui fit dire qu'il avait quelque instabilité dans les projets de son esprit.

Quand il fut chirurgien-dentiste, le Dr Laget revint à Béziers, où il installa son cabinet.

Ses affaires de jeune praticien marchaient bien. Il avait comme amis deux jeunes gens de la ville, les fils Alexandre, dont les parents tenaient un grand magasin de nouveautés à l'enseigne : Au Petit Paris. Ils étaient les propriétaires de l'immeuble. C'est précisément dans l'immeuble et à cause de son amitié pour les deux fils que Pierre Laget avait pris logement et établi son industrie.

Les propriétaires du magasin avaient aussi deux filles, également charmantes, Sarah et Suzanne. Pierre Laget, quand il passait devant la vitrine du Petit Paris, ne manquait jamais de jeter un coup d'œil avec un sourire dans la boutique.

Cela finit par une demande en mariage qui fut parfaitement accueillie, bien que les époux Alexandre fussent israélites et Pierre Laget catholique. Mais Sarah aimait profondément le jeune docteur. Celui-ci ne l'aimait pas moins. Ce fut un vrai mariage d'amour.

***

La justice salit presque toujours tout ce qu'elle touche. Elle étala les contrats de mariage et les lettres de fiançailles sur les tables de ses tribunaux. Laget écrivait à Sarah ainsi que l'eût fait Werther : « Si vous me repoussiez, il ne me resterait qu'à mourir... » Mais il ne fut pas repoussé.

« Il était très sentimental, et, en certains points, resté très enfant », a déclaré le Dr Albaret dans une déposition.

Le grand professeur Forgue, célèbre dans tout le Midi, et dont Laget fut l'élève, lui apporta un certificat assez voisin de cette déclaration.

Le mariage fut célébré et tout Béziers y assista. L'union fut heureuse. Ce bonheur dura deux ans.

Puis, ce fut 1914. La guerre. Pierre Laget est mobilisé comme médecin-major. Il part au front avec le 90e d'infanterie.

J'ai retrouvé dans le dossier une lettre écrite par Sarah, dans les premiers jours des combats et qui s'y est trouvée glissée par les hasards d'une perquisition. Elle apparaît pour nous faire exactement connaître ce ménage qui fut celui de tant de braves gens dont l'effroyable cataclysme avait bouleversé la vie. C'est, au surplus, une lettre admirable. Et à quelle émotion n'atteint-elle pas quand on sait que celui à qui elle s'adressait devait être poursuivi pour avoir empoisonné celle qui l'avait écrite.

... Tu me dis que cette lettre sera la dernière. Pierre, cela est impossible. Il faut que tu reviennes, mon cher Pierrot. Je t'aime trop. Si un jour mon espoir est déçu, ce jour-là, mon Pierre aimé, ta femme qui a été séparée de toi par une volonté plus forte que la sienne pendant cette guerre te rejoindra au plus tôt. Cela, Pierre, je te l'ai toujours dit. Je le ferai. La vie sans toi, mon mari aimé, serait pour moi impossible. Je t'aime trop, Pierre, je ne vivais que pour toi, pour ton bonheur. Nous étions si unis qu'une autre vie me paraît impossible. Mais, Pierre, moi j'ai espoir dans la Providence. Nous traversons une dure épreuve, mais tu me reviendras, mon Pierrot. Tu verras, nous passerons nos vieux jours bien paisibles. Et nos enfants — car nous en aurons — nous feront oublier cet affreux cauchemar...

... Ta femme restera fidèle à son serment quoi qu'il arrive, et, dans le malheur comme dans la joie, te retrouvera toujours. Pierre, cette lettre me crève le cœur, mais il faut que je te dise que, moi aussi, je ne survivrais jamais à un malheur...

Ta femme qui t'adore.

SARAH.

Une telle lettre dans un tel dossier !

Elle semblait cependant avoir bien prédit et bien prévu.

La guerre s'achève. Pierre Laget revient vivant. Deux fois blessé et décoré. Deux enfants naissent.

« Nous passerons nos vieux jours bien paisibles... »

***

Et le drame, le vrai drame commence.

D'abord, le ménage est troublé. Querelles. Puis maladie. Sarah est prise de vomissements. Un soir, à son balcon, elle s'écrie :

— Qu'est-ce que j'ai ? Je ne vois plus clair...

Des taches apparaissent sur la peau. Le Dr Vabre la soigne. Il a appelé avec lui, en consultation, les Drs Carratié et Gavaudan. Ils ont diagnostiqué une intoxication alimentaire. Le Dr Arquier confirme le diagnostic. Cependant, Sarah Alexandre meurt.

Laget semble éprouver un grand chagrin. On découvre, au moment de son inculpation, longtemps après, quand on perquisitionnera chez lui, des boucles des cheveux de sa femme pieusement conservées.

Et puis, la vie passe...

En 1923, Pierre Laget songe, de nouveau, au mariage. Il a deux enfants. C'est sa belle-sœur, Suzanne, qui leur sert de petite maman. Et Suzanne aime Pierre Laget. Elle l'aime passionnément.

Elle est fiancée par sa famille. Elle rompt les fiançailles.

C'est Laget qu'elle veut, son Pierre... Elle est jeune. Elle est belle.

Je retrouve encore des lettres d'amour dans ce dossier. Et je retrouve, en même temps que je les lis, le souvenir de Pierre Laget, sur son quai d'embarquement, là-bas, à l'île de Ré, en souquenille brune, avec son gros nez, ses lunettes jaunes, sa face de vieillard, ses traits ravagés... Ah ! l'amour...

Comment l'imaginer sous la forme de cet amant que nous conte son mariage d'aventure ?

Suzanne est triste, désespérée. Elle ne pense qu'à Pierre. Ses parents l'envoient à Paris, afin qu'elle y oublie cet amour, cet homme qui fut le mari de sa sœur. Mais Laget, lui non plus, ne peut plus vivre loin d'elle, sans elle. Il accourt à Paris. Il la recherche. Il la retrouve.

Le 26 janvier 1924, il l'épouse.

Et encore, le temps passe...

***

En 1929, Suzanne à son tour tombe malade. Est-ce la même maladie que sa sœur ? La même maladie inconnue ? On ne sait guère.

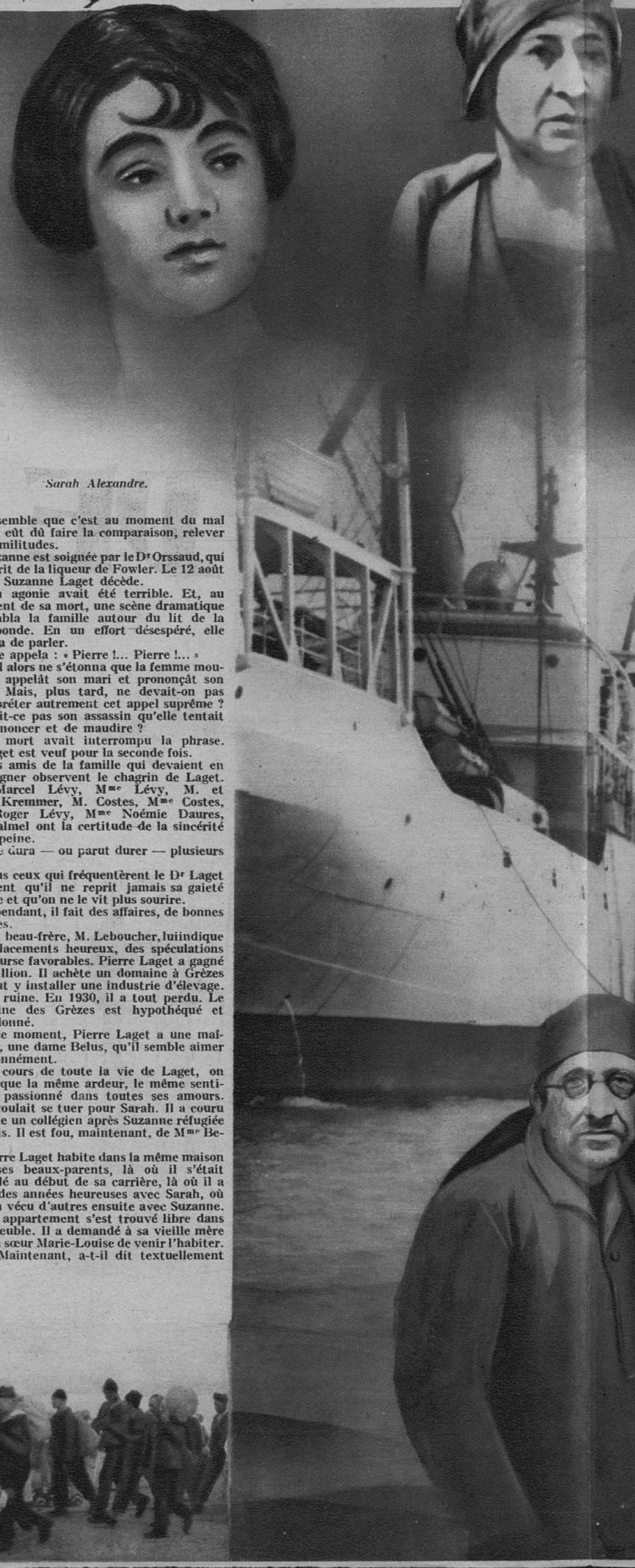

Sarah Alexandre.

Il semble que c'est au moment du mal qu'on eût dû faire la comparaison, relever les similitudes.

Suzanne est soignée par le Dr Orssaud, qui prescrit de la liqueur de Fowler. Le 12 août 1929, Suzanne Laget décède.

Son agonie avait été terrible. Et, au moment de sa mort, une scène dramatique assembla la famille autour du lit de la moribonde. En un effort désespéré, elle essaya de parler.

Elle appela : « Pierre !... Pierre !... »

Nul alors ne s'étonna que la femme mourante appelât son mari et prononçât son nom. Mais, plus tard, ne devait-on pas interpréter autrement cet appel suprême ? N'était-ce pas son assassin qu'elle tentait de dénoncer et de maudire ?

La mort avait interrompu la phrase.

Laget est veuf pour la seconde fois.

Des amis de la famille qui devaient en témoigner observent le chagrin de Laget. M. Marcel Lévy, Mme Lévy, M. et Mme Kremmer, M. Costes, Mme Costes, M. Roger Lévy, Mme Noémie Daures, M. Calmel ont la certitude de la sincérité de sa peine.

Elle dura — ou parut durer — plusieurs mois.

Tous ceux qui fréquentèrent le Dr Laget assurent qu'il ne reprit jamais sa gaieté passée et qu'on ne le vit plus sourire.

Cependant, il fait des affaires, de bonnes affaires.

Son beau-frère, M. Leboucher, lui indique des placements heureux, des spéculations de Bourse favorables. Pierre Laget a gagné un million. Il achète un domaine à Grèzes et veut y installer une industrie d'élevage. Il s'y ruine. En 1930, il a tout perdu. Le domaine des Grèzes est hypothéqué et abandonné.

A ce moment, Pierre Laget a une maîtresse, une dame Belus, qu'il semble aimer passionnément.

Au cours de toute la vie de Laget, on remarque la même ardeur, le même sentiment passionné dans toutes ses amours.

Il voulait se tuer pour Sarah. Il a couru comme un collégien après Suzanne réfugiée à Paris. Il est fou, maintenant, de Mme Belus.

Pierre Laget habite dans la même maison que ses beaux-parents, là où il s'était installé au début de sa carrière, là où il a vécu des années heureuses avec Sarah, où il en a vécu d'autres ensuite avec Suzanne.

Un appartement s'est trouvé libre dans l'immeuble. Il a demandé à sa vieille mère et à sa sœur Marie-Louise de venir l'habiter.

— Maintenant, a-t-il dit textuellement

(1) Voir *Police-Magazine* n° 172.

AFFAIRE LAGET

Suzanne Alexandre.

Au milieu : *La sœur de Laget.*

— et ces mots sont expressément notés au dossier — maintenant que je n'ai plus d'épouse et que la vie est plus dure, il va falloir vivre en famille et « nous serrer les coudes ».

Il m'a semblé que, pour tenter de comprendre l'affaire Laget, encore qu'il paraisse impossible de la pénétrer, il était d'abord nécessaire de bien observer cette demeure où toute la famille se trouve assemblée comme dans une pièce de théâtre, quand les nécessités de l'action groupent ensemble les personnages.

Au rez-de-chaussée, le magasin Au Petit Paris et les beaux-parents, Mme et M. Alexandre, deux fois beau-père et belle-mère de Pierre Laget. Au premier étage, Pierre Laget lui-même. Et, au second, sa mère et sa sœur Marie-Louise.

Et, entre tous ces gens, de compliquées, d'inextricables questions d'intérêt.

Une vieille parente, la tante Pitoiset, est décédée. Pierre Laget a été son héritier. Il doit de l'argent à sa sœur. Il lui paye une rente de 10 500 francs par an. Le beau-frère Leboucher doit à sa réussite d'avoir une grande influence sur toute la famille, qu'elle soit Alexandre ou Laget.

C'est lui qu'on choisit comme arbitre lors des conflits entre parents ou des querelles de ménage. Il a été magistrat, substitut du procureur de la République. Il en garde un goût certain pour les choses judiciaires, et probablement pour les accusations criminelles.

***

Cependant, on a fêté Noël en famille. Marie-Louise est indisposée. Elle a mangé tout de même du vol-au-vent, de la traditionnelle oie aux marrons et un morceau de la « bûche de Noël ». Enfin, elle a goûté, avec son frère, un petit verre de chartreuse.

Le lendemain, elle va plus mal. Elle éprouve des troubles avec vomissements, des engourdissements des membres, de la paralysie des extrémités, des taches cutanées aux mains et au visage.

Le 31 janvier, le Dr Pagès, appelé en consultation, diagnostique : « Polynévrite avec origine toxique probable. »

Marie-Louise, qui vit en famille, est soignée en famille. Mais elle n'est pas alitée. Elle va et vient. Elle sort librement. Le soir, elle prend une tisane de verveine qui lui est servie par son frère ou par sa mère. Le beau-frère Leboucher participe, lui aussi, aux soins, à l'occasion.

Le Dr Roulleau, qui s'occupe également de la malade — car il faut reconnaître que Pierre Laget ne refusa pas les soins médicaux et que tous les médecins de la ville défilent auprès de ses proches quand ils sont malades — le Dr Roulleau a appelé en consultation le Dr Rimbaud. Tous deux semblent d'accord. On les voit hocher la tête de concert et s'écrier à plusieurs reprises :

— C'est caractérisé.

Le Dr Roulleau, devant les parents assemblés, a pris la parole :

— La malade est victime d'un empoisonnement. J'ordonne qu'elle soit aussitôt isolée. Il faut qu'on la transporte dans une clinique où elle recevra mes soins et ceux de mon infirmière à l'exclusion de toute autre personne. Sinon, je ne réponds pas de sa vie.

Rapide conseil de famille. Et combien terrible !

Imagine-t-on ces gens se regardant avec l'atroce question entre eux : Quel est l'assassin ?

Décision unanime : Il faut obéir à la prescription. Marie-Louise Laget est transportée à la clinique du Dr Aribat.

Le lendemain, assistée de M. Leboucher, elle écrit une lettre où elle dépose une plainte en tentative d'assassinat contre X... Au commissaire de police, elle dit :

— C'est mon frère Pierre. Ce ne peut être que lui. Car qui serait-ce d'autre ?

Un jour plus tard, nouvel interrogatoire. Mais Marie-Louise ne maintient plus ses dires. Elle est seule. Et seule, elle ne peut que répéter :

— Je ne sais pas...

***

Les experts commis par le juge saisi de la plainte contre X... ont saisi les urines et ont fait des analyses. Ils y trouvent une quantité d'arsenic triple de celle qui serait nécessaire pour tuer un être humain.

Pendant un mois, Marie-Louise élimine encore de l'arsenic.

Alors, l'opinion publique s'est saisie, elle aussi, de l'affaire. Et elle va plus vite que le juge d'instruction.

Est-ce que Sarah Alexandre et Suzanne Alexandre, les deux femmes de Laget, ne sont pas mortes de la même façon ? Est-ce que leur maladie ne ressemblait pas à celle de Marie-Louise ? Est-ce que la tante Pitoiset n'est pas décédée, elle encore, mystérieusement, après des vomissements et des symptômes tout pareils ?

Laget a hérité de la tante Pitoiset. Laget, que Sarah aurait menacé de divorce, ne voulait pas rendre la dot de sa femme.

Laget voulait toucher les cent mille francs que Suzanne, en mourant, lui laissait par assurance. Laget, par le décès de Marie-Louise, était dispensé de lui payer la dette contractée.

Mais, en vérité, l'existence des enfants dispensait Laget de restituer la dot. L'assurance prise par Suzanne elle-même, dans l'intérêt des enfants, datait de cinq ans avant la mort. La créance de Marie-Louise passait à Mme Laget mère, singulièrement plus dure en affaires, comme toutes les vieilles gens.

N'importe, toute une famille, toute une ville vivent le drame atroce.

Et il en est un autre aussi qui le vit, tout seul, enfermé dans son appartement silencieux et désert. C'est Laget.

C'est Laget, dont je retrouve dans le dossier deux lettres poignantes. Celle-ci, d'abord, qu'il écrit, aux abois, à la maîtresse qu'il adore — puisque cet homme n'a su qu'adorer les femmes de sa vie, avant de les haïr, peut-être, comme l'affirment ses ennemis et les siens, qui se montrèrent souvent ses pires ennemis.

Laget a écrit à Mme Belus cette lettre qu'on a retrouvée chez elle, au cours d'une perquisition :

Paulette chérie,

Il m'arrive une catastrophe effroyable qui va nous demander à tous deux un grand et douloureux sacrifice. Voici, en deux mots : je suis, sinon accusé, du moins soupçonné d'avoir empoisonné ma sœur et, par extension, l'année dernière, Suzanne. Je pense que tu me connais assez, que tu m'as vu assez peiné et même malade tous ces temps derniers, pour que je ne doute pas des idées que tu peux avoir sur moi à ce sujet.

Mais je ne puis plus supporter un tel poids qui m'écrase et me révolte.

Je suis allé voir Roulleau cet après-midi. L'intoxication est cliniquement certaine, bien qu'on en ignore encore l'agent. Le soupçon découle de source, puisque seuls maman et moi avons approché ma sœur et je veux croire que personne n'osera toucher à maman.

Tu vois l'effroyable chose. Si je ne me suis pas fait sauter, c'est que je ne voudrais pas qu'on voie là un aveu. Mais je n'en puis plus. La coupe est pleine.

Aussi, petite Paule chérie, je viens te dire, pour que tu sois, quoi qu'il arrive, en dehors de tout cela, pour qu'à ton tour tu ne sois pas soupçonnée, ne serait-ce que d'être la cause de ce qu'on m'impute. Il faut nous séparer, ne plus nous revoir, au moins tant que tout cela ne sera pas éclairci. Je sais que je vais te faire une grosse, grosse peine. Je veux croire que tu sauras trouver en ton cœur la force de comprendre mes raisons et de les approuver.

Auprès de toi, Paulette, j'avais fait un beau rêve. C'est sans doute parce qu'il était trop beau qu'il ne peut se réaliser.

Et surtout, Paule, n'aie jamais des mots ou des pensées pour me salir ou me maudire, car au moment de te quitter, peut-être à jamais, je n'hésite pas à te dire une fois encore ce que je t'ai dit si souvent, que je t'aime de tout mon pauvre cœur.

PIERRE.

P. S. — *Je t'en prie, je t'en supplie, ne serait-ce que pour mes petits, sinon pour moi, pas un mot à personne. Tu connais le public et sa méchanceté.*

Cette missive à sa maîtresse ne devait pourtant pas être la dernière. On en a retrouvé une autre, écrite le jour même où il était appelé chez le juge d'instruction. Il y évoquait les dernières secondes de joie qu'il avait éprouvées la veille en une suprême étreinte dans les bras de sa maîtresse.

En même temps, le même jour, il avait écrit aussi à son beau-frère. Quel que puisse être l'homme, le cœur se serre à cette lecture déchirante.

... Je n'écris pas ni à maman, ni à Louise, ni aux petits. Je ne pourrais pas. Georges, tu es un homme. Tu as bien souvent souffert, et cruellement. Tu sauras leur dire, leur expliquer, plaider pour moi. Tu as assez de cœur pour cela.

J'ai écrit à Juliette pour lui confier Jean, dont elle avait demandé à être la marraine. Veux-tu, toi, prendre Tonton, dont tu es le parrain ? Je veux, au moment de les quitter, espérer que l'aide que je demande pour eux sera entendue. Je ne puis malheureusement demander à maman, ni à Louise, de leur donner leur affection. Je sais qu'elle ne manquera pas.

Mais qui prendra et fera vivre ma pauvre petite Micheline ?

Je m'en vais, mais avec quelle amertume ! Je crois avoir bu à toutes les coupes du malheur et du désespoir. Je me révolte à la pensée de vider le calice de la honte. Je disparais...

Toi qui as aimé ta mère de tout ton cœur, n'abandonne pas ma pauvre vieille maman. Aide-la de tes conseils.

Et mes petits ! Au moins qu'on ne leur apprenne pas à maudire leur père. J'ai été malheureux. J'ai droit aujourd'hui au pardon.

S'il en est temps, qu'on épargne à ma pauvre Suzy l'infâme souillure...

(Il voulait parler de l'exhumation et de l'autopsie projetées.)

... Qu'on la laisse dormir en paix. S'il est vrai qu'on se retrouve quelque part là-bas, je n'ai pas peur de comparaître devant elle. Je n'ai pas peur...

PIERRE.

***

A-t-il reculé devant la mort, comme il l'a dit, pour qu'on ne la prît pas pour un aveu ? A-t-il redouté le grand néant ? Jouait-il une comédie ?

La défense et l'accusation ont soutenu, plus tard, toutes deux leurs avis divers, sans rien savoir, sans rien pouvoir en savoir, ni l'une, ni l'autre, ni les juges.

Le lendemain du jour où il écrivit cette lettre, le Dr Pierre Laget, chevalier de la Légion d'honneur, était inculpé d'assassinats et de tentative d'assassinat et écroué à la maison d'arrêt de Béziers.

Conduit en voiture cellulaire au palais de justice pour y être interrogé, son souci est de faire remettre clandestinement ce mot griffonné à cette maîtresse qu'il a dans la peau et dans le cœur :

Mignonne toujours aimée, laisse-moi te dire comme au 10 février, quand je sortais de tes bras, tout frémissant de ton étreinte, pour aller à ce destin que j'ignorais : je t'aime encore...

Puis, satisfait, détendu, d'avoir fait parvenir ce mot d'amour à celle dont il avait voulu le baiser avant d'être livré à la justice, il entra dans le cabinet du juge d'instruction.

L'affaire Laget commençait.

(A suivre.) MAURICE CORIEM.

Je me souviens de Pierre Laget en souquenille brune, avec son gros nez, ses lunettes jaunes, sa face de vieillard, ses traits ravagés...

Un Gangster s'éva

John Scheck, voleur de banques, dans sa tentative d'évasion en pleine audience à la Cour criminelle de Chicago, a assassiné le policeman John Sevick, qui s'était mis à sa poursuite.

UN instant, je vous prie, fit Samuel Baxter, interrompant brusquement l'entretien qu'il avait avec son ami Grove, avocat comme lui.

Sur son bureau, il avait saisi le récepteur de l'appareil et, répondant à l'appel téléphonique, engageait la conversation d'un bout du fil à l'autre.

Discrètement, Grove s'était levé, éloigné de quelques pas et, choisissant un cigare dans une boîte ouverte, l'alluma.

Un temps assez long s'écoula, puis, sur cette dernière phrase : « Bon. C'est entendu, j'irai », Baxter, raccrochant le récepteur, se tourna vers son ami, en disant :

— C'est à n'y rien comprendre, et il faut avouer que ces maudites *girls* sont toutes folles à lier !

Très flegmatique, Grove s'enquit aussitôt :

— Qu'avez-vous, cher garçon ?

— Toujours ce *hold-up* de la Simpson Bank...

— N'est-ce pas demain que l'affaire passe devant la cour criminelle ?

— Mais oui, répliqua Samuel Baxter. Aussi ne puis-je m'empêcher de trouver surprenante cette démarche de la onzième heure et demie... Tiens, tu vas en juger par toi-même.

« Tu es au courant de l'affaire, n'est-ce pas ? Je vais néanmoins te la rappeler brièvement.

« Tous les jours, à l'heure du lunch, la succursale de la banque Simpson, dans Campbell Avenue, est laissée à la surveillance d'un seul employé, dont les collègues prennent un léger repas dans une pièce, aménagée à cet effet au sous-sol.

« Ils restent là une demi-heure à peine et c'est ce court temps que le gangster John Scheck décida de mettre à profit pour commettre son méfait.

« Campbell Avenue est une voie à peu près déserte à ce moment de la journée, tout semblait donc favoriser cet audacieux coup de main.

« Scheck arriva dans une torpédo qu'il laissa non loin de là, à la garde d'un complice, et qui devait lui servir à déguerpir en vitesse une fois son coup fait.

« Il bondit donc hors de la voiture, s'élança vers la banque et, braquant un revolver sur le malheureux employé, lui intima le classique « Hands up » (Haut les mains).

« Le courage ne se commande pas et l'on ne réagit pas contre la peur. Le pauvre diable derrière son guichet plongea sous le comptoir et le bandit prestement s'empara des liasses de banknotes que l'autre comptait, s'élevant à la coquette somme de 6 000 dollars.

« Le coup de force avait pleinement réussi et Scheck rapidement gagnait la porte, quand le hasard voulut qu'au même instant celle-ci s'ouvrît, livrant passage au détective Dalton qui venait à la banque demander un renseignement.

« Le policier envisagea tout aussitôt la situation, devina ce qui venait de se passer dans l'établissement de crédit et bravement empoigna le voleur, dont il fit d'un coup de poing voler l'arme au loin.

« Scheck est doué d'une force peu commune, mais il avait affaire à un homme qui, en cela, ne le lui cédait en rien, et après un terrible corps à corps, le gangster finit par avoir le dessous.

« Le bruit de la lutte avait donné l'éveil aux autres employés qui se portèrent au secours du policier si opportunément arrivé au moment propice. John Scheck qui avait failli être lynché sur place se vit délester du produit de son vol et, menottes aux poignets, fut conduit au poste de police.

« J'ajouterai qu'au premier signe de danger, le complice de Scheck avait pris la fuite avec la torpédo.

Sam Baxter s'arrêta un instant de parler. Il poursuivait bientôt :

— Les soupçons se portèrent sur un autre gangster tout aussi notoire que Scheck, Carl Grundhœfer, qu'on soupçonnait d'être l'homme de la torpédo.

« On ne tarda pas à l'arrêter à son tour, mais il invoqua un alibi qui laissa tout d'abord la police fort perplexe, tant il semblait indiscutable.

« Grundhœfer assurait qu'à l'heure où se perpétrait le *hold-up* de Campbell Avenue, il se trouvait dans un *speakeasy* de Dearborn Street dont la tenancière est connue sous le nom de Nanette.

« Ce lieu de plaisir d'un genre spécial où l'on danse, on chante, on boit beaucoup, on communie enfin sous toutes les espèces, s'appelle, du reste, « Chez Nanette ».

« Six femmes, des habituées du lieu, sont venues spontanément témoigner que Grundhœfer, à l'heure dit, était en leur compagnie au speakeasy.

« L'une de ces belles de jour et de nuit se montrait plus affirmative encore que toutes les autres réunies.

« C'était Flo Janzett, la propre maîtresse de l'homme à la torpédo.

« Toutefois, comme la police hésitait à accepter le témoignage de toutes ces filles perdues et celui de Nanette, la tenancière, Flo vint retenir mes services pour la défense de son amant. Elle me versa une forte provision et dès le lendemain je me rendis à la prison afin de m'aboucher avec mon client.

« Quelle ne fut pas ma surprise, en me trouvant en présence d'un grand et beau gars, au visage intelligent qui m'accueillit le rire aux lèvres.

« Il haussa les épaules à mes premiers mots et s'écria avec une moue de dédain :

« — Flo devient complètement folle, ma parole ! Je n'ai nullement besoin de l'assistance d'un avocat. Mon alibi est formel. Toutes les femmes de « Chez Nanette » ont témoigné de ma présence au speakeasy, au moment précis où John Scheck faisait son coup à la banque.

« S'il y avait une torpédo qui l'attendait à proximité dans Campbell Avenue, ce n'est pas moi qui étais au volant, à faire le guet. Le témoignage des girls en fait foi.

« C'est la police qui veut me perdre, en m'accusant de complicité dans ce hold-up, parce qu'elle sait que je suis un ami de John. Elles viendront toutes déposer devant le tribunal et que Dieu me damne si les juges ne me rendent pas justice. »

« Devant cette déclaration, je n'avais plus qu'à me retirer, assez furieux, je l'avoue, de m'être ainsi dérangé pour rien. C'est du reste ce que j'écrivis à cette Flo Janzek.

Une fois encore Samuel Baxter reprit haleine. Puis s'exclamant d'un bon rire il continua :

— Or, savez-vous, mon cher Grove, qui me téléphonait tout à l'heure ? La girl en question. Elle me dit avoir eu une entrevue ce matin avec son amant à la prison.

« Il est revenu sur sa décision première. Il commence à douter de l'efficacité des témoignages que vous savez et réclame à tout prix mon assistance comme défenseur.

« Flo s'excusa de ne pouvoir se rendre ici à mon cabinet, mais me prie instamment de passer la voir ce soir au speakeasy de Dearborn Street pour s'entendre avec moi, ajoutant que la première provision m'étant acquise, elle me versera séance tenante le montant des honoraires que je fixerai moi-même.

— Et vous irez ? demanda l'avocat Grove.

— Pourquoi pas ? Un speakeasy n'est pas pour me faire peur, *my dear boy*. Et d'ailleurs, c'est promis.

— Eh bien, je ne sais pas, mais ce brusque revirement à la veille même des débats devant la Cour ne me dit rien de bon. Il y a là quelque chose qui me passe, que je ne m'explique pas...

— Bah ! nous verrons bien, répliqua Baxter avec une insouciance qui ne jouait pas à la forfanterie.

***

L'avocat, exact au rendez-vous, pénétrait dans l'établissement de nuit, comme un familier de « Chez Nanette ». Qui eût pu y trouver à redire ? Il venait là professionnellement.

Un jazz assourdissant faisait évoluer des couples dans un tourbillon fou, une sarabande échevelée, tandis que d'autres, amoureusement enlacés vidaient force coupes de champagne, ou s'abreuvaient de whisky frelaté, qui leur mettait le feu aux joues, des reflets de luxure aux yeux...

Les girls étaient jolies et plusieurs déjà s'approchaient de l'avocat quand une femme de petite taille, vive et alerte, fendant leur groupe s'avança délibérément vers lui la main tendue.

— Ah ! c'est bien d'être venu, fit-elle en l'entraînant à sa suite. Je n'attendais pas moins de vous.

Ils s'installèrent dans un box retiré, sorte de cabinet particulier où, à l'abri des oreilles indiscrètes, ils pouvaient s'entretenir tout à leur aise.

Sans hésitation, elle lui expliqua le revirement soudain qui s'était produit dans l'esprit de son amant.

De curieux bruits lui étaient parvenus du dehors, franchissant on ne sait comment les murs de la prison.

L'attorney adjoint Dougherty, chargé du réquisitoire avait eu, quelques semaines auparavant, son fils attaqué et grièvement blessé par des bandits, et il se montrait féroce à l'endroit des gangsters.

Malgré tous les témoignages en sa faveur, Cart Grundhœfer n'échapperait pas à une condamnation. Baxter, par une savante plaidoirie, pouvait seul le sauver, en réduisant à néant l'accusation de complicité.

Instinctivement l'avocat eut l'intuition que Flo Janzek mentait effrontément, ne rapportant là qu'une leçon apprise.

Dans quel but ? Il cherchait en vain à le deviner.

Néanmoins il avait été si loin maintenant qu'il lui était devenu impossible de se récuser.

Il accepta donc d'assumer la défense de

Ci-contre : *Le policeman John Sevick, tué à coups de revolver par John Scheck, au moment où celui-ci cherchait à s'enfuir.*

Six habituées de Speakeasies, *appelées en témoignage au procès de John Scheck. Parmi elles se trouve Mary Scheck, la sœur du gangster, qui lui fit parvenir en secret le revolver devant servir à son évasion.*

vade à l'Audience

Carl et tout aussitôt Flo, lui saisissant la main, la pressa avec effusion dans les siennes.

Elle insista pour qu'il la fixât sur ses honoraires.

Il dit un chiffre et, sans sourciller, la girl, sortant d'un sac qu'elle tenait à la main une liasse de bank-notes, la lui tendit en murmurant :

— C'était bien là ce que je pensais. Voyez vous-même, le compte y est.

Samuel Baxter s'y refusa. Il avait confiance et glissa le tout dans une poche intérieure de son vêtement.

A ce moment une jeune femme vint à passer dans le couloir, devant la porte que Flo avait laissée entr'ouverte pour mieux surveiller les abords du cabinet.

— Tenez, fit-elle, vous voyez cette girl, c'est la sœur de John Scheck, l'auteur du hold-up.

Et, sans attendre que Baxter fût revenu de sa surprise, elle appela :

— Mary, viens ici. C'est un ami...

Et, comme l'autre entrait, elle présenta :

— Mr. Samuel Baxter qui, demain, défendra Carl.

L'avocat, tout en serrant la main qu'on lui tendait, examina attentivement ce visage décidé, aux traits un peu durs. Une femme qui ne devait pas avoir froid aux yeux et bien faite pour être la compagne de mauvais garçons...

Il ne pouvait faire moins que de commander du champagne et, tandis que tous trois buvaient, Mary Scheck se montra curieuse.

Elle ignorait, prétendait-elle, l'aspect d'une cour criminelle. Comment se trouvaient placés les prévenus ? Encadrés de détectives et de policemen, naturellement. Et leurs défenseurs ? Où se tenaient-ils ?

L'avocat ingénument donna des explications, entrant dans des détails.

John Scheck, le principal accusé, se tiendrait dans le box, son défenseur à ses côtés. Devant lui serait assis sur un autre banc Carl Grundhœfer, assisté de Baxter.

— Face au juge, alors ?

— Non pas. Le bureau du juge est au fond, les accusés sur l'un des côtés de la salle, l'attorney sur l'autre.

« Figurez-vous un fer à cheval qui serait rectangulaire...

— Et les témoins ?

— Oh, ils sont appelés à la barre qui, elle, est juste devant le juge, ainsi que la table des pièces à conviction.

— Spacieuses, ces salles d'audience ? s'informa encore la sœur de John Scheck.

— Mais oui, assez. La Chambre que présidera demain le juge Molthrop est, à vrai dire, plutôt exiguë. C'est l'une des plus petites, je crois bien, de la Cour criminelle.

Comme il achevait de donner ces quelques détails auxquels il n'attachait aucune importance, Baxter surprit un regard que les deux femmes venaient d'échanger.

Il s'y attendait si peu qu'il en demeura perplexe.

Que signifiait ce coup d'œil d'intelligence ?

Quelque chose de louche se préparait-il dans l'ombre, où des gangsters, amis de Scheck et de Grundhœfer, étaient appelés à jouer un rôle ?

Avec des bandits pareils, on devait tout redouter.

Ce n'était évidemment pas à lui, Baxter, qu'on s'en prendrait. Avocat de la défense pour l'un des prévenus, il n'avait rien à craindre. Mais les mauvais garçons étaient bien capables de tenter un audacieux coup de main pour faire évader leurs acolytes...

Baxter regrettait presque d'être venu au speakeasy et il avait hâte maintenant de le quitter sans se faire remarquer.

Flo Janzek s'en était bien aperçue et, le prenant par la main, l'entraîna à sa suite, en disant :

— Venez par ici. Il y a une autre issue de ce côté. Cela vous évitera de passer par Dearborn Street.

Et, sur le seuil de la porte dérobée, elle lui glissa tout bas, à l'oreille :

— A demain, n'est-ce pas ? A la Cour...

***

Il régnait dans la Chambre que présidait le juge Molthrop cette odeur toute particulière aux tribunaux. Dans la salle, le public nombreux avait fini par s'installer, se tasser, laissant dégagé le passage qui, de la porte, donnait accès à la barre des témoins.

La rumeur des voix, le bruit des mouvements de la foule s'étant soudain apaisés tandis qu'on donnait lecture de l'acte d'accusation.

Au banc des prévenus, ceux-ci et leurs défenseurs étaient placés ainsi que Baxter, la veille au soir, l'avait décrit à Flo et à Mary.

Grundhœfer et lui, tous deux d'assez haute stature se trouvaient assis sur un banc, juste devant John Scheck, dont la petite taille disparaissait, cachée derrière eux.

L'attorney Dougherty qui venait de se lever de son siège commençait son réquisitoire et ne se montrait pas tendre à l'endroit de John Scheck. Les mots se succédaient tranchants comme des couperets et l'on écoutait dans un religieux silence les paroles vengeresses de l'accusateur public.

Soudain, sans bruit et sans que personne eût pu surprendre le geste, une main se glissa sur le rebord du box, brutalement sépara les deux têtes rapprochées de Carl et de son défenseur, imprimant aux deux hommes un mouvement qui de part et d'autre les rejeta de côté.

Une autre main apparut, armée d'un revolver, et un coup de feu retentit, tiré dans la direction de l'attorney.

Il y eut alors dans la salle un désordre indescriptible et, au milieu du brouhaha, on put voir un petit homme bondir hors du box, sauter dans la salle, par la brèche que faisaient Carl et Baxter devant lui, et, franchissant le passage d'accès, s'élancer vers la porte qu'il ouvrit avec violence.

Sans perdre un instant et le premier remis de son émoi, un jeune policeman, John Sevick, s'était précipité à la poursuite du fuyard qui — on l'a deviné — n'était autre que le gangster Scheck.

Celui-ci, se retournant vivement, déchargea son arme sur le courageux policier qui tomba mortellement atteint, au seuil même de la salle d'audience.

Et, tandis que les détectives, les inspecteurs et autres gens de justice s'empressaient autour du moribond, John Scheck chercha à gagner les étages supérieurs des bâtiments de la Cour criminelle, espérant parvenir à s'enfuir par les toits.

Mais on lui donnait une chasse sans merci. On le poursuivait à coups de feu, auxquels il ne pouvait même plus répondre, son arme s'étant enrayée.

Deux balles l'avaient atteint, le blessant grièvement.

Il échouait ainsi dans la plus audacieuse tentative d'évasion connue jusqu'à ce jour à Chicago, et se laissait appréhender sans plus offrir la moindre résistance.

John Scheck n'avait fait qu'une victime, le policeman Sevick, car, pur hasard providentiel, l'attorney Dougherty avait échappé à la mort.

***

Le procès du voleur de la Simpson Bank a été, comme bien on pense, remis à une autre session.

Mais une enquête s'imposait pour découvrir de quelle façon John Scheck, minutieusement fouillé à son entrée en prison, avait pu parvenir à se procurer l'arme meurtrière.

Et voici ce qu'on apprit :

L'âme de tout le complot d'évasion était Scheck lui-même. Il avait bien prémédité son coup et soigneusement préparé.

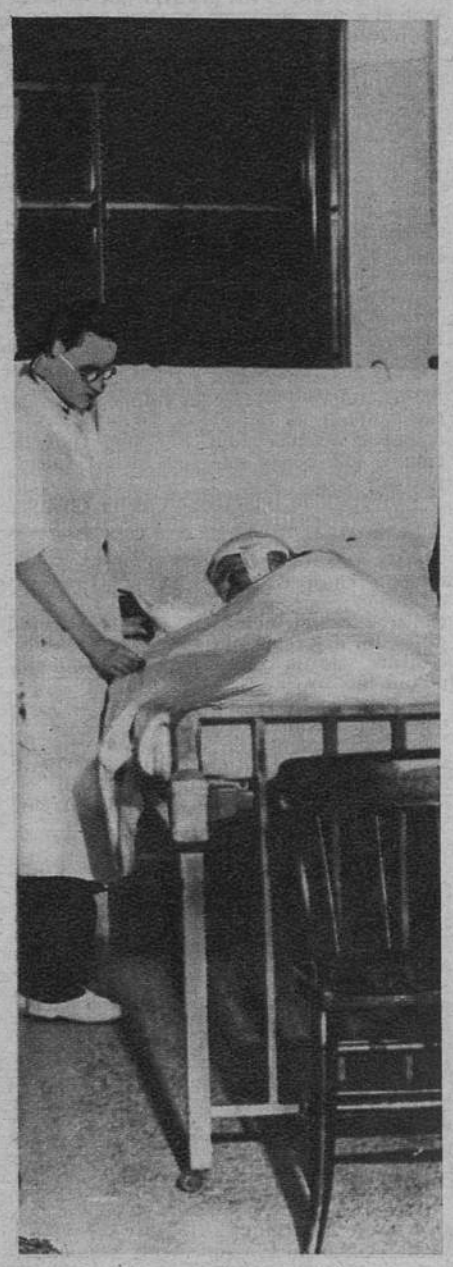

John Scheck, à l'infirmerie de la prison, grièvement blessé après sa tentative d'évasion.

Si bien gardés et surveillés qu'ils soient, les prisonniers arrivent quand même à communiquer entre eux, et Scheck dévoila son plan à Carl Grundhœfer, dont l'aide lui était nécessaire.

C'est alors que celui-ci, après avoir décliné l'assistance de Baxter, fit savoir à Flo Janzek d'avoir à retenir à tout prix les services de l'avocat qui, à son insu, devait avec son client masquer les mouvements de Scheck.

La sœur de ce dernier — Mary — avait été autorisée à le voir et s'entretenir avec lui le matin même de l'audience, et c'est ainsi qu'elle avait pu lui glisser un revolver de petit calibre, habilement dissimulé dans ses vêtements.

Forte de tous les renseignements que Samuel Baxter lui avait bénévolement donnés sur la topographie de la chambre de la Cour, elle les avait communiqués à son frère.

Et, dès lors, John Scheck n'eut plus qu'à attendre le moment propice à sa tentative d'évasion.

On sait à quel fiasco elle aboutit, bien qu'on eut à déplorer la mort d'un courageux représentant de la loi.

Quant à Samuel Baxter, il s'est bien juré de ne jamais plus fréquenter les speakeasies, dont il a gardé le plus amer souvenir.

ROGER NIVÈS.

L'attorney Dougherty examine l'arme meurtrière que Scheck avait d'abord braquée sur lui.

Les personnes présentes à l'audience de la Cour criminelle, devant le cadavre du policeman John Sevick, qui vient d'être frappé à mort par le gangster John Scheck.

Appartement N° 11

Nous partons ?

Le couple se leva et quitta le café. Elle, très élégante, paraissait âgée de trente-cinq ans environ. Lui, fort bien vêtu, avait sans doute quelques années de moins.

— Où me conduisez-vous, demanda-t-elle en se serrant contre lui.

— Dans un coin tranquille et discret, pas très loin d'ici.

— C'est très mal, ce que je fais là.

Puis elle ajouta, en souriant, ce simple mot :

— Chéri...

Ils marchèrent quelques instants, appuyés l'un contre l'autre et ils arrivèrent ainsi rue Quentin-Bauchart.

Devant l'immeuble portant le n° 10, ils s'arrêtèrent.

— C'est ici, dit-il.

Ils entrèrent, et l'homme acquitta à Mme Puicheiré, la propriétaire du meublé, le montant de la location d'une chambre avec salle de bain. Soixante-quinze francs.

La femme de chambre leur dit alors :

— Je vais vous conduire, si vous voulez...

Rapide, l'ascenseur escalada les étages. Quelques mètres dans le couloir recouvert d'un épais tapis, et Mlle Weber, la femme de chambre, ouvrit une porte.

— Voici votre appartement, monsieur. C'est le n° 11.

— Merci.

L'huis se referma et le couple entendit le pas feutré de la servante qui s'éloignait vers l'escalier.

— Chéri !

— Mon amour !

Une longue étreinte les réunit. Puis l'homme se détacha de sa compagne.

— Je vais me préparer un bain. Pendant ce temps, couche-toi, veux-tu ?

Il se dirigea vers le cabinet de toilette et l'on entendit bientôt les deux robinets crachant leurs eaux dans la très moderne baignoire construite en profondeur et dont les bords arrivaient au niveau du carrelage brillant.

Des minutes passèrent...

Lorsque l'homme revint dans la chambre, pièce spacieuse et coquettement meublée, sa compagne était déjà dans le lit. Etonnée de le voir encore tout habillé, elle demanda :

— Que fais-tu donc ? Dépêche-toi.

Il s'approcha du lit.

— Chéri, dit-elle encore.

Alors...

Alors, brusquement, les yeux de la femme s'agrandirent d'épouvante : ce n'était plus le visage de l'aimé qui se penchait au-dessus d'elle, tout près du sien. Ou plutôt si, c'était le même visage, mais combien transformé ! Le regard habituellement si langoureux avait fait place à une expression de cruauté implacable. Les lèvres étaient pincées...

Elle voulut parler, appeler :

— Ah !

C'était trop tard. Son amant avait saisi un oreiller, le lui avait posé sur la tête et il appuyait, il appuyait ! Tandis que de l'autre main il maintenait les deux bras qui tentaient un ultime geste de défense. Très vite, ce fut la fin : les jambes remuèrent encore un peu, faiblement, puis s'étendirent de façon définitive. Les bras, qu'il lâcha, retombèrent de chaque côté du buste. L'oreiller, enlevé, laissa voir le visage blafard les paupières closes : la mort avait fait son œuvre.

L'homme, alors, se redressa, l'air satisfait.

— Sait-on jamais ? murmura-t-il cependant.

Il décida sans doute que deux précautions valaient mieux qu'une, car, ayant découvert le lit, il y prit le corps entièrement nu de sa victime et, sans efforts, l'emporta dans la pièce voisine où, la tête la première, il l'enfonça dans la baignoire.

Puis il revint dans la chambre et se mit au travail ; c'est-à-dire qu'il prit sur la coiffeuse les bijoux que sa compagne y avait déposés : une broche en platine ornée de dix brillants, un bracelet également en platine avec une vingtaine de brillants, un magnifique diamant monté sur bague, une alliance, un poudrier en or agrémenté de rubis.

Ayant mis le tout dans sa poche ainsi que le sac à main de la malheureuse, il arracha du manteau posé sur un fauteuil le col de fourrure, qu'il enveloppa dans un morceau de papier apporté avec lui.

Enfin il sortit, referma l'huis, descendit l'escalier et, en passant devant la propriétaire du meublé, déclara :

— Je vais revenir.

***

Il était dix-huit heures trente environ lorsque la sonnerie du téléphone se fit entendre dans l'appartement de M. Herel, négociant en grains, demeurant, 37, rue du Départ. La bonne, Andrée Roche, décrocha le récepteur ; au bout du fil une voix se fit entendre, qui disait :

— Je suis un ami de Mme Herel et je téléphone de sa part. Elle a déchiré son manteau et me prie de venir en chercher un autre, celui de vison. Je vais arriver chez vous dans quelques instants.

— Mais, monsieur...

— Pour bien vous prouver que c'est elle qui m'a prié de venir je vous apporterai en même temps son trousseau de clefs.

Lorsque, dix minutes plus tard, on sonna chez M. Herel, la bonne, qui vint ouvrir, se trouva en présence d'un homme assez grand, élégamment vêtu d'un pardessus foncé, coiffé d'un chapeau mou de même nuance et qui s'exprimait correctement, sans accent :

— Je viens pour le manteau, voici les clefs.

Andrée Roche prit le trousseau, l'examina, le reconnut et, désormais sans soupçons, alla chercher le riche manteau de vison, qu'elle remit à l'inconnu.

Celui-ci partit, aussi calme qu'à son arrivée.

***

Lorsque Mlle Weber eut frappé trois fois sans obtenir de réponse à la porte de la chambre occupée tout à l'heure par le couple, elle pensa que tous deux étaient partis.

— Autant la remettre en ordre tout de suite, se dit-elle.

Et elle entra.

Mais, aussitôt qu'elle fut dans la pièce, quelque chose d'extraordinaire attira son attention : sur un fauteuil et sur une chaise, des vêtements de femme étaient posés, un manteau, une robe, des bas, une ceinture, de la lingerie. Mais personne n'était là.

— Où se trouve donc cette dame ? se demanda la femme de chambre.

Instinctivement, elle se retourna vers la salle de bain qui était là, tout près, derrière elle, et dont la porte était ouverte. Elle se retourna et, brusquement, un cri de terreur sortit de sa gorge :

— Au secours !

Elle venait de voir, émergeant de l'eau claire, la partie inférieure du dos de la femme. Dans le fond, on distinguait la tête, les épaules, les membres.

— Au secours ! cria encore Mlle Weber en se sauvant dans le couloir.

Le valet de chambre arriva juste à temps pour la recevoir dans ses bras. Quelques minutes plus tard, la police était avertie de la macabre découverte, et l'enquête ne tardait pas à commencer :

Tout d'abord il s'agissait de déterminer le mobile du crime et d'identifier la victime, chose impossible pour le moment puisque aucun papier ne permettait de le faire et que la morte était inconnue dans le meublé de la rue Quentin-Bauchart.

Mais, justement, l'absence d'un sac à main et de bijoux que l'élégance des vêtements laissaient logiquement supposer, le col de fourrure enlevé, tout cela plaidait en faveur de l'assassinat crapuleux et permettait d'écarter presque à coup sûr les hypothèses d'une vengeance ou d'un crime sadique.

C'était peu en fait d'éléments. Fort heureusement, dès le lendemain, on connaissait le nom de la malheureuse grâce à la déposition de son mari.

Mais voici plutôt l'émouvant récit qu'il nous fit très courageusement malgré l'horrible douleur qui l'étreignait, la douleur d'avoir perdu sa femme deux fois, vivante et morte.

— Vendredi dernier, en rentrant chez moi, vers vingt heures, je ne fus pas autrement surpris de ne point trouver ma femme à la maison. Elle n'était pas toujours exacte et, sachant cela, j'attendis tranquillement jusqu'à vingt et une heures. Cependant, à ce moment, je commençai à m'inquiéter et j'interrogeai la bonne qui me répondit :

« — Madame est sortie à seize heures trente en me disant qu'elle rentrerait une heure plus tard que d'habitude et que je devais préparer le repas pour vingt heures quinze. »

« Je patientai encore, mais, à mesure que la soirée s'avançait, je ne pouvais m'empêcher d'envisager l'éventualité d'un accident. Et puis, soudain, à ma grande stupéfaction, j'aperçus sur un meuble le trousseau de clefs de ma femme.

« Très intrigué, je pressai la bonne de questions et, très gênée, elle m'expliqua qu'un homme avait téléphoné pour prévenir qu'il viendrait chercher le manteau de vison de ma femme, celle-ci ayant déchiré celui qu'elle portait ; qu'elle avait ensuite reçu la visite de cet homme et que, ne doutant pas de sa bonne foi puisqu'il rapportait les clefs, elle lui avait remis le manteau.

« Affolé, ne comprenant pas ce que cela signifiait, j'ai téléphoné vainement de différents côtés, chez des amis où ma femme avait pu passer la soirée. Rien... Je suis aller m'informer au commissariat de police. Rien... Quelle nuit atroce j'ai passée ! Le lendemain, dès 6 heures, je voyais dans les journaux la photographie d'une femme trouvée assassinée dans un meublé de la rue Quentin-Bauchart et je reconnaissais ma pauvre Louise !

« J'allai aussitôt quai des Orfèvres prévenir la police judiciaire. Bien entendu, j'ignorais que ma femme eût un amant. Elle a sans doute été séduite, dans un des dancings où elle se rendait parfois l'après-midi, par un misérable qui a prémédité son crime et l'a attirée dans un guet-apens pour la tuer et la voler ensuite. C'est affreux, affreux...

Lorsque M. Hérel fut resté un moment silencieux, la tête entre ses mains, nous lui demandâmes :

— Et vous n'avez aucun soupçon, aucun indice ?

— Peu de chose, répondit-il. Cependant, notre ancienne bonne a déclaré à la nouvelle, lorsque celle-ci est entrée en fonctions, que ma femme lui avait fait des confidences et lui avait dit notamment qu'il y avait dans son armoire, au milieu d'une pile de drap, une photographie et des cartes de visite.

« J'ai immédiatement fouillé l'armoire, mais je n'ai pas trouvé la photo en question. Par contre, parmi les cartes de visite, une a particulièrement attirée mon attention. Elle porte P. de Narmont d'Offange, sans aucune adresse ou indication. Or je ne connais personne de ce nom.

« C'est tout ce que je puis vous dire, c'est tout...

***

L'enquête, dès le début, s'orienta du côté de ce M. P. de Narmont d'Offange. En effet, une amie de la victime vint faire à M. Guillaume, commissaire divisionnaire de la police judiciaire, une importante déclaration :

— Mme Herel m'avait confié, dit-elle, il y a quelques temps, la connaissance faite par elle, dans un dancing des Champs-Elysées, d'un jeune noble étranger, propriétaire d'un grand château. Au début, ce n'avait été qu'un simple flirt, une sorte d'amoureuse amitié. Mme Herel avait besoin d'un confident, d'un ami auprès d'elle, son mari la délaissant toute la journée, trop occupé par ses affaires.

« Puis, bientôt, mon amie s'était déclarée très éprise de sa nouvelle connaissance.

« — J'éprouve pour ce jeune homme, me disait-elle, une violente passion. »

« Jamais, d'ailleurs, elle n'avait prononcé devant moi le nom ou même le prénom de son amant. J'ignorais également l'endroit où elle le retrouvait.

« Pour ma part, je lui avais donné de bons conseils, lui démontrant le danger d'une telle fréquentation, lui disant de se méfier. Pourquoi la malheureuse n'a-t-elle pas suivi mes conseils ?

Muni de ces renseignements, M. Guillaume ne pouvait que faire un rapprochement entre le jeune noble étranger, propriétaire d'un château, et l'énigmatique P. de Narmont d'Offange, complètement inconnu dans les milieux aristocratiques.

Différents faits, en tout cas, étaient certains :

L'assassin connaissait depuis longtemps sa victime, savait son nom, son adresse, son numéro de téléphone.

Il était même au courant des habitudes de M. Herel puisqu'il n'ignorait pas qu'il ne risquait aucune risque en se présentant à son domicile à 18 h. 30.

C'est assurément un homme d'une certaine éducation pour que ses manières n'aient pas choqué la femme du monde qu'était Mme Herel.

D'autre part, il y a dans sa façon d'agir, depuis son arrivée rue Quentin-Bauchart jusqu'à son départ de la rue du Départ, la marque d'une certaine imprudence. Ce n'est pas du travail *parfait*. Sans doute en est-il à son premier coup.

Le retrouvera-t-on ?

Voici le signalement transmis à toutes les polices par M. Guillaume, signalement établi par les divers témoignages recueillis :

« Taille 1m,70 environ, cheveux châtain foncé, corpulence moyenne, rasé, teint mat, âge apparent : trente ans, signes particuliers : nez épaté, assez fort, extrémité aplatie, avec légère déviation.

« Vêtu d'un pardessus foncé, coiffé d'un chapeau mou. Il fréquente, suppose-t-on, les dancings à la mode. »

Les dancings où les femmes mariées viennent quelquefois oublier leurs devoirs et tomber, pauvres oiseaux pantelants, entre les griffes de l'épervier.

GÉO GUASCO.

Le cadavre de Mme Herel découvert dans une maison meublée des Champs-Elysées. (R.)

LA MORT DE M. CORNU

Un commerçant parisien honorablement connu, M. Cornu, prend le rapide de Bruxelles. Il annonce auparavant par lettre qu'il rapporte à une maison belge une somme de 64 000 francs qui lui avait été avancée. On trouve le lendemain, sur la voie, près de Saint-Quentin, le corps déchiqueté du malheureux courtier. Crime ? C'est infiniment vraisemblable. Les papiers, l'argent du malheureux ont disparu. Mais M. Cornu avait-il sur lui la somme annoncée ? On ne le croit pas. Voici le cercueil de l'assassiné transporté au cimetière pour être inhumé après autopsie. (F. P.)

La mort d'Albert Prince

On enquête toujours...

DIJON.

(De notre envoyé spécial.)

A force de parler de la Combe-aux-Fées, du petit village de Talant, des chemins qui surplombent les carrières, de la route de Plombières, à force d'avoir voulu fixer l'itinéraire des ravisseurs dans ce dédale, à force d'avoir passé des heures dans ce coin de campagne dijonnaise et de trop bien le connaître, on en a usé depuis trois semaines sans précaution et sans même imaginer que ceux qui n'étaient pas venus sur place finiraient par ne plus pouvoir suivre des explications bien embrouillées.

La Combe-aux-Fées ? Un petit vallon de 300 mètres de long environ et de 150 mètres de large. Il est bouché au fond et sur les côtés par de petites collines aux pentes raides. A deux endroits la colline a été attaquée pour extraire de la pierre. Ce sont les carrières.

La voie ferrée Paris-Dijon passe au ras de l'orifice de la Combe, puisque, pour en sortir, il n'est pas d'autre moyen, à moins que d'escalader les collines, que de passer sous un pont du chemin de fer.

M. le professeur Kuhn, dont le rapport précis révéla la présence d'un toxique dans les tissus du corps d'Albert Prince. (F. P.)

Le talus du chemin de fer surplombe de 2 à 3 mètres le niveau moyen du fond de la Combe.

C'est un cul-de-sac que la voie ferrée fermerait hermétiquement s'il n'y avait le petit pont.

A droite et à gauche, les collines qui délimitent le vallon s'arrêtent net au-dessus du ballast, coupées au couteau, abruptes comme des falaises.

De l'autre côté de la voie, et parallèlement à elle, court la route nationale de Dijon à Paris, la fameuse route de Plombières.

Cette route passe au pied du talus du chemin de fer, et se trouve à 5 ou 6 mètres en contrebas du ballast.

Et, de la sorte, le petit chemin qui passe sous le pont et qui relie la route à la Combe, grimpe de 2 à 3 mètres en très peu de temps, de la route vers la Combe.

Conclusion : lorsqu'on regarde Dijon, on a au centre la ligne ferrée, à droite la route, à gauche la Combe.

C'est à hauteur du pont, que le conseiller Prince fut ligoté aux rails, au kilomètre 311-850 exactement.

Pour transporter un corps sur la voie, il faut passer par la Combe, la dénivellation étant moins grande que du côté route ; mais comment atteindre la Combe ?

Après une description aussi sèche, nous pouvons dire que le coin ne manque pas de pittoresque ; il manque si peu de pittoresque qu'il est fort apprécié des amoureux et des promeneurs attardés.

Et, si nous nous demandons précisément comment on a pu atteindre la voie, le mardi 20 février au soir, c'est justement parce que, ce soir-là, les carrières et le vallon servait, comme bien souvent, de refuge à des couples venus en autos.

L'endroit où fut ligoté l'infortunée victime était littéralement cerné par un cordon de surveillance,

D'un côté, la Combe recevait ses fidèles habitués ; de l'autre, la route nationale était le théâtre de son trafic intense et quotidien. Quant à la voie, elle ne présentait pas un moyen d'accès plus avantageux. A deux cents mètres vers Paris était de garde un sémaphoriste qui aurait remarqué le moindre fait anormal et qui ne vit rien du tout. A deux cents mètres vers Dijon, un couple de cheminots demeure dans une petite maison le long de la voie. Le couple n'entendit rien et son chien n'aboya pas.

On serait donc venu déposer un corps sans que personne ne s'en aperçoive ?

C'est après cette constatation que furent avancées mille hypothèses.

— Ils sont venus par Talant...

— Ils sont venus par les petits chemins qui suivent la crête des collines...

Talant est un petit village en retrait de la Combe, à 2 ou 3 kilomètres, situé sur la route de Troyes.

Mais qu'« ils » soient venus par Talant ou par ailleurs, peu importe, on peut être sûr qu'ils ne sont pas venus ni par la voie, ni par les collines de la Combe. Dans l'un et l'autre cas, « ils » auraient eu cinq à six cents mètres à parcourir à pied. Ce n'aurait été ni aisé, ni prudent. Pourquoi auraient-« ils » abandonné si loin leur auto, seul moyen de retraite rapide en cas d'alerte ?

Ils sont tout simplement venus par la grande route, ils pouvaient y faire de la vitesse, c'est encore là qu'une auto est le moins remarquée, puis tournant, sous le pont, « ils » stoppèrent le plus près possible du ballast.

Telle est la solution la plus logique, la plus rationnelle... et ceux qui ont peut-être vu « quelque chose », ce sont des amoureux qui n'osent pas parler aujourd'hui et qui, ce soir-là, ne pensaient point tant à remarquer les allées et venues d'ombres dans la nuit.

Tel est tout au moins le raisonnement que nous soutint un brave homme qui connaît bien sa Combe, ses habitués et qui aime bien les explications les plus simples.

— Moi, voilà mon avis, acheva-t-il, tandis que, dans un petit bar proche des rives de l'Ouche, il vidait un dernier verre de joyeux bourgogne rouge.

— Moi, voyez-vous, ajouta-t-il, j'aime pas le compliqué. Depuis trois semaines qu'on cherche à Dijon et qu'on ne trouve rien... ça me fait penser qu'il ne s'y est peut-être rien passé du tout.

Et l'homme eut un clignement d'œil entendu... C'est un de ces bougres qui sans avoir l'air de rien, en savent parfois beaucoup...

— Oui répéta-t-il... il ne s'y est peut-être rien passé du tout !...

***

Et plutôt que de rapporter en vrac les histoires sans intérêts d'autos mystérieuses, de fioles pharmaceutiques renfermant de la glycérine, de lettres anonymes sans queue ni tête, de tout ce fratras d'informations boiteuses et puériles qui occupèrent une fois de plus les enquêteurs tout au long de la semaine écoulée, nous préférons encore rappeler une autre longue conversation que nous eûmes avec ce même bonhomme, un soir avant de quitter Dijon

Il avait plu toute la journée. Personne n'était allé à la Combe, M. Rabut, le juge d'instruction avait dépouillé son volumineux courrier, puis, devant l'absence d'événement à sensations, avait décidé d'interroger Cinquin, l'assassin de M. Blanc. Un coup de téléphone de Paris nous avait averti que les quatre fameuses pistes n'étaient pas aussi sérieuses qu'on l'avait laissé entendre tout d'abord. Et on s'amusait à vouloir nous occuper avec cette piste, ô combien discrète ! de l'homme au pardessus mastic et au chapeau melon et de l'auto à capote blanche !...

Tout cela était inutile et temps perdu, tandis que notre homme nous expliqua son « idée », qui était peut-être un peu plus qu'une « idée », d'autant plus qu'à notre retour à Paris cette version fut jugée fort raisonnable par un personnage, fort bien placé, et qui a pu recueillir des échos très fondés sur l'affaire.

Il était tard déjà, et la conversation prit tournure devant une bonne bouteille.

— J'ai bien étudié cette histoire, dit-il, et puis j'ai des amis... alors... alors que voulez-vous ? peu à peu y a des choses qui viennent à l'esprit et peu à peu on pense que ce sont les seules logiques...

« Réfléchissez un peu ! Que voyez-vous ?... Rien... Ben voilà, moi je pense que le M. Prince qui est arrivé le fameux mardi à Dijon n'a pas fait ce qu'aurait fait d'habitude le M. Prince ordinaire.. alors ?

— Continuez.

— Eh bien ! ou il était fatigué moralement, très fatigué et on tombe sur l'hypothèse du suicide, qui est bien invraisemblable..., ou...

— Ou ?

— Ou, c'est que ce n'était pas lui qui alla au télégraphe et à l'hôtel Morot...

— Vous en êtes pour le sosie, vous aussi ?

— Il faut bien. Tenez : voici un M. Prince qui abandonne Paris, son rapport, les assises, qui abandonne tout pour voir sa mère malade... et il ne va même pas à sa pension de famille !...

— Mais si on l'a enlevé tout de suite !

— On l'a pas enlevé dès son arrivée puisqu'il a envoyé une dépêche et retenu une chambre... Retenez bien ceci, il arrive au train de 16 h. 40. A 16 h. 47, il envoie un télégramme à sa femme lui disant que tout va bien. On ne l'a vu avec personne et au bureau de poste il est seul !

« Et sur le télégramme il ne finit par aucun mot de tendresse, rien de rien, alors que toujours il a une expression gentille pour sa famille...

« Non, déjà, à ce moment il y a des invraisemblances, et il signe « Albert », un « Albert » très hésitant, tellement hésitant que je voudrais bien qu'on le compare à d'autres « Albert » de la vraie écriture de Prince...

« Et, là-dessus, il va, toujours seul, à l'hôtel Morot, alors que, lorsqu'il va voir sa mère, et ce jour-là elle est très malade soit-disant, il descend toujours à la pension de famille de la rue Condorcet. C'est la supérieure, la mère Henriette qui l'a dit.

« Il ne va donc pas à la pension, mais à l'hôtel, où il remplit une fiche, tandis que, lorsqu'il va à cet hôtel (les fois où il ne va pas voir sa mère), il ne fait jamais de fiche...

« Tout cela, voyez-vous, c'est trop « marquant », ce n'est pas naturel. C'est fait pour bien montrer le passage à Dijon.

« Et l'homme laisse la valise de Prince à l'hôtel. C'est une preuve de plus de l'authenticité de son arrivée dans la ville... Oui. Mais pourquoi repart-il avec la serviette ? Pourquoi ? De la gare de Lyon, M. Prince n'a-t-il pas téléphoné à sa femme pour lui dire qu'il s'était trompé de dossier et qu'il n'emportait rien d'important dans sa serviette.

« Alors ?... S'il n'y avait rien d'important dedans, pourquoi toujours la garder ? Parce que, si on l'avait retrouvée vide à l'hôtel, la mèche aurait pu être éventée... tandis qu'en la retrouvant vide *après*, à la Combe-aux-Fées, on situait le drame après le départ de l'hôtel Morot.

« Tenez, *si l'on ne retrouve rien, c'est peut-être parce qu'on situe mal le drame dans le temps.*

« Rappelez-vous le fameux « mystère de la Chambre jaune », rappelez-vous : personne ne trouvait rien, et Rouletabille a tout expliqué parce qu'il devina que le drame avait eu lieu *avant* et non à l'heure où tout le monde voulait qu'il se fût déroulé...

« Tout cela a été fort bien combiné, que je vous dis.

— Et la ressemblance, qu'en faites-vous ?

— Elle n'a pas une importance telle. Choisissez cinq photos différentes du conseiller Prince parues ces temps derniers dans cinq journaux différents. Vous aurez sous les yeux cinq hommes différents qui se ressemblent à peine, c'est tout et vous voulez qu'un contrôleur de train, un distributeur de billet derrière un guichet, une télégraphiste, des voyageurs à qui on présente quinze jours plus tard ces photos reconnaissent formellement un monsieur qu'il ont aperçu quelques secondes à peine et sans prêter grande attention ? Que reconnaissent-ils ? De quoi se souviennent-ils ? D'un visage assez régulier, d'une petite moustache coupée court ! Et que leur demande-t-on ? Le signalement des effets. Un chapeau melon, un pardessus maron ! S'ils disent en plus que l'homme avait une serviette et une valise, le tour est joué. On est persuadé qu'ils ne se trompent pas.

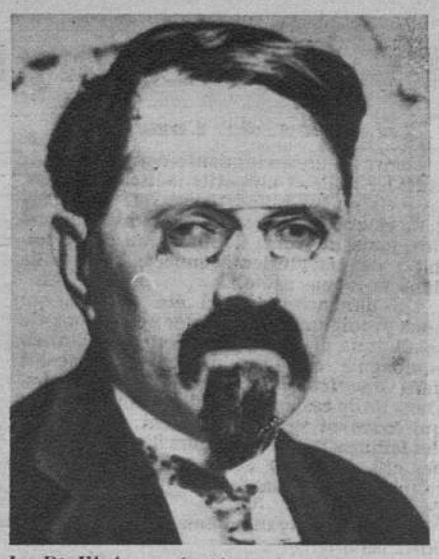

Le Dr Ehringer, dont le nom servit à attirer Albert Prince à Dijon. (F. P.)

« On a vu des erreurs plus grossières en matière criminelle !...

« Et le sosie, si le rapt a eu lieu à Paris, comme je le suppose, est parti dans le train affublé du chapeau et du pardessus du malheureux ! Il avait même sa serviette et sa valise...

« Oui ! Et ce coup de téléphone de la gare de Lyon, juste avant le départ, que signifie-t-il ? Est-ce bien M. Prince qui téléphona à sa femme pour lui dire qu'il n'avait emporté aucun dossier important ? Mme Prince reconnut-elle absolument la voix de son mari ? N'était-ce pas plutôt un complice qui, le coup fait et réussi, voulait ainsi insinuer que M. Prince, n'ayant rien de capital dans sa serviette, n'avait jamais eu d'autres documents que ceux que l'on retrouverait plus tard chez lui...

« Et ainsi les enquêteurs plus tard ne chercheraient rien de spécial en tant que pièce disparue.

« Ce coup de téléphone a d'ailleurs donné un instant le résultat escompté. N'a-t-on pas dit : « La serviette fut découverte vide auprès du cadavre, mais les assassins n'emportèrent que des documents sans importance, M. Prince, de la gare de Lyon, ayant prévenu qu'il n'avait pas dans sa serviette le dossier Stavisky ?

« Ah ! tout cela était bien monté !

« Et le plus curieux n'est-il pas que l'inconnu qui, le mardi matin, téléphona à Mme Prince pour lui annoncer la maladie de sa belle-mère prononça : « Dr Hallinger », et que l'homme qui écrivit le télégramme à la gare de Dijon, écrivit sur la dépêche : « Hallinger » au lieu de « Ehringer » ?

« Est-ce le même homme ?...

« Rappelez-vous que la caissière de l'hôtel Morot qui connaissait Prince laissa le client qui se présenta le mardi à 16 h. 50 remplir sa fiche sans le reconnaître.

« Ce n'est qu'après qu'il fut sorti que, lisant le nom « Prince » sur la fiche, elle mit un nom sur le visage : « qui ne m'était pas inconnu », précisa-t-elle.

— Et comment expliquez-vous le drame ?

— Très simplement. En quittant son appartement de la rue de Babylone, mardi matin, pour la gare de Lyon, M. Prince est enlevé... Il est enlevé comme Koutiepoff. Ce matin-là, avec la grève des taxis, les rues sont a peu près désertes. Le coup réussi sans difficulté.

« M. Prince est endormi, dépouillé, emmené en banlieue, tandis qu'avec ses vêtements, sauf son complet, le sosie part vers la gare de Lyon. On lui a confié également la valise et la *serviette déjà vide*. Vêtements et objets qu'on retrouvera intacts plus tard, alors que tout ce qui n'a pas été ravi à cet instant à M. Prince est découvert après, à la Combe-aux-Fées dans un aussi lamentable état que le malheureux cadavre.

« Et, au début de l'après-midi, une forte voiture transporte le corps aux environs de Dijon et retrouve le sosie qui a su paraître inaperçu aussitôt après sa sortie de l'hôtel Morot.

« Ainsi rien ne s'est passé à Dijon, alors que tout semble s'y être déroulé. Les recherches sont à jamais égarées, imagine-t-on, et on ne cherche de la sorte pas à Paris. On n'a pas pensé à savoir ce qui s'était passé le matin après le départ du magistrat de la rue de Babylone. On a songé qu'à retracer l'emploi du temps au sortir de la gare de Dijon, chose inutile ! Comprenez-vous ?

« Et bien des gens qui prouvèrent qu'ils n'étaient pas dans la capitale de la Bourgogne le mardi 20 février pourraient fort bien ainsi être amenés à fournir à nouveau le détail de leur emploi du temps... leur emploi du temps à Paris !... »

PHILIPPE ARTOIS.

M. Raymond Prince sortant du cabinet du juge d'instruction M. Lapeyre, accompagné de ce dernier. (Mondial.)

On accuse, on plaide, on juge...

La mort de Concorde.

Henri Collin a cinquante-deux ans, il fit jadis les mille et un petits métiers de Paris, lesquels ne lui rapportèrent que peu d'argent et quelques désagréments avec la justice, mais, au front, Collin fut un brave soldat ; depuis plusieurs années, il travaille dans la même usine.

Un dimanche du bel été dernier, qui nous prodigua sans compter ses rayons de soleil et sa chaleur sénégalienne, Collin, en compagnie de deux amis, se promenait dans une fête des boulevards extérieurs. Dans un de ces manèges d'animaux étranges qui tournent vertigineusement, tandis que des femmes juchées sur leurs flancs poussent des cris de plaisir et de peur, Collin fit la connaissance d'un jeune homme : Louis Concorde.

— Si on essayait sa chance à la loterie ? offrit celui-ci.

Et, parmi les hurlements, les sifflements jaillissant des saxophones et des orgues, les nouveaux amis s'installèrent devant une loterie dont les lots étaient des bouteilles de vin mousseux, simili-champagne ; ils en gagnèrent deux.

— Allons les boire ! déclara Collin.

Et tous de se rendre dans un bar proche. Concorde — le mal nommé — s'amusa d'abord à cacher une bouteille, ce fut une première discussion ; enfin le mousseux reparut et on but...

— A vos amours...

— A votre prospérité...

Des épaisseurs de fumée saturent l'atmosphère, il fait chaud, on crie, on discute. Pourquoi un dialogue violent s'échange-t-il entre Collin et Concorde ? On ne sait pas, on ne saura jamais :

— Sors qu'on s'explique, crie Collin.

— Penses-tu? gouaille Concorde. Je ne me bats pas avec un vieux.

— Un vieux ! répète Collin indigné. Je suis plus solide que toi...

— Tu parles !

— Sors donc.

— Non.

— Tu as peur ?

Cette fois, Concorde, sous le défi, sort et lance un coup de poing à Collin... Celui-ci a son couteau à la main, il en porte un coup à la poitrine du malheureux Concorde qui s'effondre, le cœur percé.

Devant le jury, Collin exprima ses regrets : on avait trop bu... le mousseux... l'excitation ; Me Gaston-Maurice mit son éloquence persuasive au service d'une cause difficile, Me Jean-Charles Legrand ajouta quelques mots en faveur de Collin, tandis que Me Robert Lœrvel se porta partie civile au nom de la famille du pauvre Concorde, dont le patronyme, en l'occurrence, semble une ironie du sort.

Et Collin s'en tira avec deux ans de prison.

***

Un infirme... imprévu.

Justice de paix du VIIIe arrondissement ; à la barre : une jolie femme élégante et un brave homme gras et ventripotent... un ménage en instance de divorce que la question de la pension mensuelle à verser par le mari amène devant le juge de paix :

— Pourquoi divorcez-vous ? demanda celui-ci.

— Parce que, dit vivement la femme, mon mari a quitté le domicile conjugal.

— Bien sûr que je l'ai quitté !... Mais elle ne dit pas pourquoi.

La jeune femme baisse la tête et le mari explique :

— Monsieur le juge de paix, je pèse quatre-vingt-cinq kilos, alors madame me trouvait trop gros et madame a voulu me faire maigrir; elle m'a mis de l'iodéine dans mes aliments... D'abord, j'ai cru qu'elle m'empoisonnait...

« Madame » qui n'a pas l'air d'une descendante de la fameuse marquise de Brinvilliers, l'empoisonneuse, baisse la tête... Cette petite femme blonde au fin visage de poupée qu'éclairent deux yeux étonnés d'un bleu charmant de myosotis ne doit pas être bien terrible; pourtant, elle avoue d'une voix douce :

— C'est vrai, monsieur le juge de paix, je déteste les hommes gras... Ils me répugnent... Mon mari, avec ses bajoues et son gros ventre, me fait l'effet d'un infirme...

— Tu crois, hurle le mari vexé, que tout le monde aime les sacs d'os comme toi?... Eh bien ! moi, vois-tu, je n'aime pas jouer aux osselets et il y a longtemps que j'avais « soupé » de toi...

— Goujat.

— Echalas.

— Malappris.

— Assez, interrompt le juge de paix, le tribunal appréciera vos griefs esthétiques, je ne suis chargé que de fixer le tarif de la pension qui sera de cinq cents francs par mois !

Et le gros monsieur s'en va suivi de la dame diaphane, qui murmure encore :

— Un homme qui pèse quatre-vingt-cinq kilos, c'est un infirme !

***

La pudeur de la loi.

Devant la quatorzième chambre correctionnelle comparaît un jeune commerçant poursuivi pour outrage public à la pudeur ; le tribunal entend un témoin qui déclare :

— Le 22 décembre dernier, j'entrai dans la boutique de M. X..., antiquaire, pour lui demander le prix d'un meuble, il n'y avait personne dans le magasin, mais, en m'approchant, je vis dans l'arrière-boutique une jeune fille étendue sur un divan en conversation, s'il est possible de dire, avec l'antiquaire ; j'ai appelé un agent qui justement passait dans la rue ; il est venu... il a vu... il a dressé procès verbal.

Le prévenu, qu'on sent fort gêné, explique qu'il se bornait à embrasser la jeune fille, laquelle est sa vendeuse :

— Mais, réplique le témoin, cette demoiselle avait retiré sa robe et je voyais ses jambes jusqu'à... jusque... enfin jusqu'au ventre...

— En somme, fait le président au témoin, votre pudeur, monsieur, a été offensée ?

Et le témoin vivement :

— Oh ! pas du tout, monsieur le président.

— Dans ce cas, conclut le président, seule la pudeur de la loi reste offensée...

Puis le tribunal condamne le prévenu à cinquante francs d'amende, tandis que le président ajoute :

— Mais, à l'avenir, monsieur, quand vous vous livrerez à certaines... manifestations, fermez votre porte ! et n'oubliez pas la pudeur de vos voisins... et celle, plus redoutable, de la justice !

***

Phryné, une seconde fois, comparait devant les juges.

— Votre nom, mademoiselle.

— Phryné.

— Quoi ?

— Phryné.

Le président de la douzième chambre correctionnelle n'aime pas la plaisanterie, il trouve celle-ci déplorable et ne le cache pas à la jeune femme qui, partie civile dans un procès où elle réclame cinquante mille francs de dommages-intérêts pour avoir été blessée par un automobiliste, se targue de ce nom imprévu :

— Devant la justice, mademoiselle, on ne donne pas un nom pour rire, on donne son nom véritable.

Mlle Phryné, une jeune et jolie fille « platinée », rougit jusqu'à la racine de ses cheveux d'un blond presque blanc, puis elle balbutie quelque chose qui ressemble à Dupont ou à Durand et elle expose les faits :

— Je me trouvais, monsieur le président, avenue des Champs-Élysées, sur un passage clouté, lorsqu'une auto arriva à toute vitesse et me renversa... Je suis restée dans une clinique trois mois et il demeure au sein droit une marque indélébile... ce qui est grave pour moi, un prix de beauté !

— Un prix de beauté ! répéta, étonné, le président qui semble sidéré par les paroles de Mlle Phryné.

Mais, à présent, ladite Phryné ne se démonte plus : elle indique au tribunal que, tout comme sa célèbre homonyme, le modèle de Praxitèle, elle vit consacrer sa beauté — non par une sentence des héliastes — mais par un jury très parisien qui lui décerna, il y a quelques années, un prix de beauté :

— Or un prix de beauté qui a un sein abîmé n'est plus un prix de beauté ! conclut la demanderesse,

— Pourtant, fait le président, le rapport du médecin légiste n'est pas aussi formel que vous même... et votre poitrine n'est, paraît-il, que peu touchée !

Mlle Phryné s'indigne :

— Peu touchée... peu touchée... vous n'avez qu'à voir vous-même, monsieur le président.

Et, d'un geste rapide, elle semble prête à ouvrir sa robe, lorsque le président, pudiquement, l'arrête. Va-t-il murmurer : « Cachez ce sein que je ne saurais voir » ? Non, il déclare seulement :

— Le tribunal s'en rapporte à vous, mademoiselle !

Et il accorde dix mille francs de dommages-intérêts à la belle Phryné qui quitte l'audience, en murmurant furieuse :

— J'irai en appel... dix mille francs, dix mille francs pour le sein d'un prix de beauté... c'est une honte ! Dix mille francs alors que tout augmente...

Même les seins ?

SYLVIA RISSER.

Souvenirs d'un Aventurier de qualité

que *POLICE-MAGAZINE*

commencera la semaine prochaine, évoquent les péripéties extraordinaires d'un escroc international. Ce récit vient à son heure au moment où l'affaire Stavisky nous montre comment vivent certains malandrins dans les coulisses des milieux politiques, de la Finance, des casinos.

QUAND on est tenancier d'un bar, on est bien obligé de se montrer méfiant : il passe tant de clients, et de si étranges parfois, devant le comptoir ! Méfiant, il l'était donc, le patron de ce petit bar londonien où se pressait chaque jour une clientèle d'employés, d'ouvriers, de chômeurs (c'est là-bas une profession comme une autre !) et de quelques autres gens moins aisés à définir.

Or, quelle qu'ait été la surveillance dont il ne se relâchait jamais, notre homme avait la surprise, presque chaque soir, de constater qu'un certain nombre de pièces avaient disparu du tiroir de sa caisse enregistreuse. Pourtant, ce tiroir ne s'ouvrait que sous la pression d'un bouton secret ; personne, au cours de la journée, ne s'approchait de l'endroit difficile d'accès, où la machine était placée.

Assurément, le vol était incontestable, mais pas la moindre trace de voleur !

Plus furieux et plus intrigué que jamais, le patron décida d'éclaircir ce mystère. Il se fit remplacer au comptoir et se posta aux aguets dans un coin sombre d'où il pouvait surveiller les alentours.

Quelle ne fut pas sa stupéfaction en constatant que le voleur était un chat, un beau chat tigré qui lui appartenait depuis plusieurs années et qui avait l'habitude de rôder dans le bar à sa fantaisie !

L'animal avait observé la manière dont son maître ouvrait, tous les soirs, le tiroir de la caisse. A son exemple, il posait la patte sur le bouton, appuyait fortement, et, le déclenchement s'étant produit, s'emparait avec ses crocs d'un certain nombre de pièces qu'il allait cacher, à sa fantaisie, tantôt sous un meuble, tantôt sur le haut d'une armoire.

Il est bien difficile d'analyser la psychologie d'un chat. Sans doute celui-ci ne ressemblait pas au caniche dont parle Jules Moinaux et qui avait besoin de quarante sous pour aller se faire tondre en lion. Notre voleur à quatre pattes ne songeait nullement à se faire tondre en tigre. Plus simplement, il devait éprouver grand plaisir à se saisir de belles pièces bien brillantes, à jouer avec elles, à les faire rouler. Peut-être aussi n'était-ce de sa part que malice, la joie subtile de faire enrager son maître, de le faire chercher l'argent disparu.

Quoi qu'il en soit, pris sur le fait, le voleur reçut une bonne raclée. Mais le patron, par crainte de récidive, eut la précaution de faire modifier le système d'ouverture de sa caisse enregistreuse. (*I. P. S.*)

Bientôt, un émouvant article :

A LA COUR SPÉCIALE DE JUSTICE MILITAIRE

qui revise les sentences des Conseils de guerre du front.

actualités

Le plus ancien journal de cinéma devient le plus moderne

actualités

contient les dernières nouvelles du cinéma,

les photos de toutes les actualités,

les articles les meilleurs,

les critiques les plus justes,

les récits des films les plus complets

ACHETER

actualités

c'est **acheter une certitude** de connaître les films dignes d'être vus.

Primes Gratuites offertes aux abonnés de "*Police-Magazine*"

habitant la France ou ses Colonies

Prime n° 1.
Une **mallette "Sport"** (33 × 32,5), moleskine, intérieur imperméable, poignée cuir. Existe en bleu, rouge ou cuir.

Prime n° 2.
Un **porte-mine** en argent contrôlé, longueur 11 centimètres, fonctionne par simple pression du pouce sur la tête du porte-mine.

Prime n° 3.
Un **portefeuille**, véritable maroquin noir petit grain, doublé même cuir, 5 poches dont 1 secrète et 2 cases à timbres (fermé 15/10, ouvert 15/20).

Pour chaque prime, frais de port et d'emballage : 1 fr. 25

(Consulter notre tarif d'abonnements en page 2.)

Le "RADIAL-NAIN" 5 lampes

fonctionne sur tous les courants alternatifs et continus

Frs: 996.»
payables
83 fr.—
par MOIS
RIEN A PAYER D'AVANCE

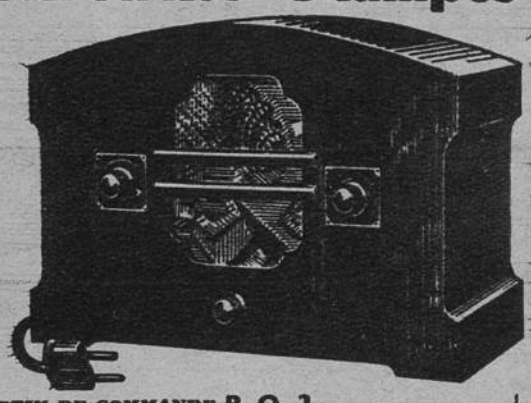

8 JOURS A L'ESSAI
RIEN A PAYER D'AVANCE
1er versem. 1 mois après la livrais.

Notre superhétérodyne « RADIAL-NAIN », 5 lampes, vendu avec un bon de garantie d'une année, fonctionne sur tous les courants, alternatifs et continus. Il est luxueusement présenté dans une ébénisterie noyer vernis au tampon. Nous attirons votre attention sur le fait que cet appareil est PORTATIF, ce qui est la cause de son grand succès. Dimensions : 30×14×20 cm.

Il reçoit sans antenne ni cadre tous le principaux postes européens en P. O. et G. O. Il est également muni d'une prise de pick-up. Son haut-parleur électrodynamique est très musical. C'est un poste ayant toutes les qualités : puissance et sélectivité.

Comme tous nos articles, cet appareil vous est livré 8 JOURS A L'ESSAI.

Sur demande nous fournissons, pour le transporter, une valise spéciale en cuir véritable au prix de francs : 72.»

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GÉNÉRAL 66

BULLETIN DE COMMANDE P. O. 2

Je prie la Maison GIRARD et BOITTE, 112, rue Réaumur, à Paris, de m'envoyer un « RADIAL-NAIN » au prix de frs 996. », que je paierai frs 83. » par MOIS, pendant 12 mois, à votre compte de chèques-postaux Paris 979.

Fait à....., le..... 193 .

Noms et prénoms..... Signature :

Profession .....

Domicile .. ..

Département....., Gare.....

Girard & Boitte
112, rue Réaumur, 112 PARIS (2e)

Pour être heureux, soyons aimés
Pour être aimés, lisons :

SÉDUCTION

DIRECTEUR LITTÉRAIRE
MAURICE ROSTAND
2 Frs 50
Achetez le N° qui paraît aujourd'hui. En vente partout

A MES FRAIS

Je vous propose d'étudier ma méthode de traitement par l'ÉLECTRICITÉ qui vous permettra de vous guérir immédiatement SI VOUS SOUFFREZ DE Neurasthénie, Débilité et Faiblesse nerveuse, Varicocèle, Pertes séminales, Impuissance, Troubles des fonctions sexuelles, Asthénie générale, Arthritisme Artério sclérose, Goutte, Rhumatisme, Sciatique, Paralysie, Dyspepsie, Constipation, Gastrite, Entérite, Affection du Foie,

Si votre organisme est épuisé et affaibli, si vous êtes nerveux, irrité, déprimé, écrivez-moi une simple carte postale et je vous enverrai

GRATUITEMENT

une magnifique brochure avec illustrations et dessins valant 15 francs.
Écrivez ce jour à mon adresse, INSTITUT MODERNE, 30, Avenue Alexandre-Bertrand

Docteur S. H. GRARD, BRUXELLES-FOREST,
Affranchissement pour l'Étranger : Lettres 1 fr. 50 — Cartes 0 fr. 90

Comme nous avons grossi !

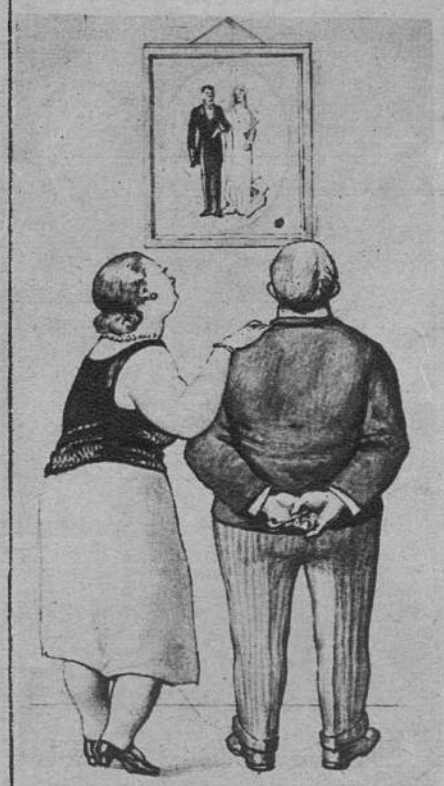

Constatation d'autant plus désagréable que vous avez senti, au surplus, votre vitalité diminuer en même temps que votre poids augmentait.

Le double souci de votre apparence et de votre santé vous impose de réagir contre cette diminution de votre personnalité qui, simplement disgracieuse au début, peut rapidement devenir dangereuse.

Le moyen le plus sûr s'offre à vous dans sa merveilleuse simplicité : **trois Pilules GALTON** le matin à jeun, voilà le secret !

Les **Pilules GALTON** à base principale de plantes marines, parfaitement inoffensives pour l'organisme, constituent un **amaigrissant doux et constant** dont l'usage régulier et suffisamment prolongé fait disparaître l'excès d'embonpoint et ses conséquences: bajoues, double menton, etc...

Chaque semaine, la bascule le constate et la santé se trouve améliorée.

Commencez sans plus tarder votre cure de PILULES

GALTON

Le flacon av. notice 20 fr. 85 contre remboursement

S'adresser à **J. RATIÉ**, Phie (Serv. G. 13 A. M. 1), **45, r. de l'Échiquier, PARIS (10e)**

Dépôts à : GENÈVE : Pharmacie des Bergues; BRUXELLES : Delacre; MONTRÉAL : Lapointe, 1253, avenue du Collège M. C. Gill.

SOIGNEZ CHEZ VOUS
SANS PERTE DE TEMPS, SANS PIQURES, SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL
MALADIES INTIMES DES DEUX SEXES
SYPHILIS, BLENNO, URETHRITES, PROSTATE, CYSTITES, PERTES, MÉTRITES, IMPUISSANCE
Traitement facile à appliquer soi-même à l'insu de tous. Efficace et sûr
SERUMS - VACCINS NOUVEAUX
Venir ou écrire : Doct. 71, r. de Provence, Paris-9e
Angle Chaussée d'Antin

AVENIR dévoilé par la célèbre voyante Mme MARYS 16, r. de Monceau, Paris-8e
Envoyer prén., date nais., 15 fr. mand. (10 à 19 h.

INFAILLIBLEMENT avec l'*IRRADIANTE* envoyée à l'essai, vous soumettrez de près ou de loin quelqu'un à *VOTRE VOLONTE*. Demandez à Mme GILLE, 90, Bd St-Marcel, PARIS, sa broch. grat. N° 4.

TOUT VOUS REUSSIRA
dans la vie, si vous portez le bijou-fétiche porte-bonheur "PAX". Argent, Or 10 f. Envoi 10 f. Demandez à V. COMBONOC, 41 rue Dunkerque, PARIS qui jouera gratuit. Manuel Merveilleux et indiquera les Gagnantes aux Loteries.

RÈGLES douloureuses. irrégulières.
normalisées par la **FANDORINE.**
CHATELAIN, 2, r de Valenciennes. Paris. 8.50, f° 9 fr.

DÉTATOUAGE

PRODUITS - MÉTHODE du Prof DIOU
44, rue Douy-Delcupé, Montreuil-sur-Paris

ARTICLES D'HYGIENE EN CAOUTCHOUC

Seuls les véritables Preservatifs "BLACK CAT" en caoutchouc-soie sans soudure, VÉRIFIÉS, CONTRÔLÉS et GARANTIS indéchirables 1 an, sont réputés dans le monde entier depuis des années pour leur SOLIDITE et, seuls, ils vous assurent une SÉCURITÉ ABSOLUE !

N° 100	« Ivoire »	Soie blanche fine.	La dz.	10.
N° 100 bis	« Réservoir ivoire »	» »	»	11.
N° 101	« Velouté »	Soie rose ext.-fine.	»	12.
N° 101 bis	« Réservoir velouté »	» »	»	13.
N° 102	« Naturel »	Soie brune surfine.	»	14.
N° 102 bis	« Réservoir naturel »	» »	»	15.
N° 103	« Cristallin »	Soie blonde superf.	»	16.
N° 103 bis	« Réservoir cristallin »	» »	»	17.
N° 104	« Peluro »	Soie peau ext.-superf.	»	18.
N° 104 bis	« Réservoir peluro »	» »	»	19.
N° 114	« Latex »	Soie lactée invisible	»	22.
N° 105	« Renforcé »	Lavable extra	»	20.
N° 106	« Soie chair »	Lavable supérieur	»	25.
N° 106 bis	« Supersoichair »	Lavable extra-supér.	»	40.
N° 107	« Epais »	Lavable d'usage	»	65.
N° 108	« Crocodile »	Spécial. américaine	»	30.
N° 109	« Baudruche »	extra, 20, 25, 30. sup. 40, 50, 60.		
N° 110	« Bout américain »	Modèle très court	»	6.
N° 111	« Collection »	Mod. variés supér.	»	25.
N° 112	« Echantillons »	Mod. variés extras	»	15.
N° 113	« Assortiment Black Cat »	23 mod. différents		50.
N° 120	« Le Vérifior »	appareil nickelé, extensible, indispensable pour vérifier, sécher et rouler les préservatifs		8.

RECOMMANDÉ : Le N° 114 « LATEX », nouveau préservatif donnant toute sécurité malgré son extrême finesse, et le N° 106 « SOIE CHAIR », lavable, d'une solidité incomparable.

CATALOGUE illustré en couleurs (20 pages de photos) de tous articles intimes pour Dames et Messieurs avec tous renseignements et prix, joint gratuitement à tous nos envois.

ENVOIS rapides, recommandés, en boîtes cachetées sans aucune marque extérieure qui puisse laisser soupçonner le contenu (DISCRÉTION ABSOLUE GARANTIE).

PORT : France et Colonies : 2 francs ; Etranger : 5 francs ; Contre remboursement (sauf étranger), port et frais : 3 frs. (Bien indiquer votre adresse très lisible et complète.)

PAIEMENTS : Nous déconseillons les envois en espèces et en timbres. Adressez mandats-poste, mandats-cartes, mandats-lettres, mandats-internationaux ou chèques à la

MAISON **P. BELLARD**, HYGIÈNE
55, rue N.-D.-de-Lorette, 55 - PARIS (9e)
Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue. Magasins ouverts de 9 h. à 7 h. - *Même maison, mêmes articles :* 22, rue du Faubourg-Montmartre, PARIS-9e (Gds Boulevards)

Le Gérant : F. TINESSE.

5582-33. — IMP. CRÉTÉ. — CORBEIL.

La suite de l'instruction de l'affaire Stavisky a valu quelques surprises aux enquêteurs, cette semaine, et également au public. Me Raymond Hubert, avocat de Romagnino, Guiboud-Ribaud et Depardon, s'est, dans un moment de dépression nerveuse, jeté à la Seine. L'avocat (à droite sur notre photo de gauche, avec Me Campinchi et son client Romagnino) a été sauvé à temps et transporté dans une maison de santé. Au centre : *l'ex-boxeur Niemen, commensal et garde du corps de Stavisky, a été arrêté. Tout le monde s'y attendait ; la décision a paru tardive.* A droite : *le coiffeur qui assure le service des inculpés à la prison de Bayonne repart après avoir rasé MM. Garat, Bonnaure, Darius and Co.* (A. P. P., F. P., Rol.)

L'affaire Stavisky s'émaille, jour après jour, de témoignages et d'inculpations. Voici (à gauche) MM. Maingourd et Farrault, respectivement directeur et appréciateur du Crédit municipal d'Orléans, tous deux arrêtés. C'est à la suite de la découverte par l'inspecteur Bony de bijoux engagés à Orléans par Stavisky que cette arrestation a été décidée. Au centre : *Garfunkel, ami de Stavisky, escroc notoire, photographié lors d'un précédent procès. La photo d'un banquet a révélé la présence de Garfunkel aux côtés de M. Cazenavette, procureur de la République.* A droite : *le témoin Migeon, dit de Chatlancourt, ami de Guiboud-Ribaud qui lui avait confié des talons de chèque, attend de comparaître devant M. Ordonneau* (Rol, Rap.)

Les inculpés Voix et Pigaglio, ayant été extraits de la prison de Bonneville, ont comparu à Chambéry, devant le tribunal. Ils ont eu à s'expliquer sur leur rôle auprès de Stavisky et leur présence à la villa du Vieux-Logis à Chamonix. A gauche : *Voix, entre deux gendarmes, attend le moment de comparaître devant ses juges.* A droite : *voici les deux inculpés face au tribunal. Pigaglio est à gauche. Voix (de dos) répond aux questions du président.* (Rol et F. P.)